

NATIONAL CAPITAL COMMISSION  
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

<b>N°</b>	2019-P216
<b>Au</b>	Conseil d'administration
<b>Date</b>	2019-11-21

**Pour** INFORMATION

### Sujet/titre

Ébauche de la Stratégie sur les forêts

### Sommaire

- Les arbres et les forêts de la région de la capitale nationale (RCN) sont exposés à de multiples menaces, dont les espèces envahissantes, l'urbanisation, la perte de diversité et les impacts du changement climatique, comme les épisodes de sécheresse et de canicule et les autres phénomènes météorologiques extrêmes.
- La CCN ne dispose actuellement d'aucun plan général pour guider la plantation et la gestion des arbres et des forêts sur les terrains qu'elle gère.
- Des consultations auprès du personnel et du grand public ont eu lieu pour recueillir des idées en vue de formuler une vision, des objectifs et des mesures pour guider la gestion à court et à long terme des arbres et des forêts.

### Aperçu du risque

La CCN manquerait l'occasion d'accroître son efficacité à répondre aux facteurs de stress sur les forêts et les arbres urbains si elle n'adoptait pas une stratégie générale, comme il est prévu dans la Stratégie de développement durable 2018-2023 et dans le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067.

### Recommandation

- S.O.

#### Soumis par :

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale  
Nom

\_\_\_\_\_  
Signature

## 1. Priorités stratégiques

- Pour la période de planification de 2019-2020 à 2023-2024, les orientations stratégiques suivantes guideront la CCN dans l'accomplissement de son mandat consistant à édifier une région de la capitale dynamique, durable, inspirante et prospère alors qu'elle élabore une stratégie sur les forêts.
  - Une région de la capitale nationale accueillante et riche de sens
  - Une région de la capitale nationale pittoresque et naturelle
  - Une région de la capitale nationale dynamique, branchée et durable
- Le [Plan de la capitale du Canada 2017-2067](#) engage la CCN à élaborer un programme d'immobilisations étalé sur 30 ans pour régénérer les forêts et le couvert arboré sur les terrains fédéraux. De concert avec les autorités municipales, une cible régionale commune sera établie pour 2067 et au-delà (projet marquant 8).
- La [Stratégie fédérale de développement durable](#) est le principal instrument de planification et de production de rapports sur le développement durable du gouvernement du Canada, stratégie à laquelle la CCN devra se conformer au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2020. En vertu de l'objectif « Terres et forêts gérées de façon durable », la CCN devra voir à ce que les terrains et les forêts qu'elle gère soutiennent la biodiversité et fournissent une variété de services écosystémiques pour les générations à venir.
- Selon sa [Stratégie de développement durable 2018-2023](#), une de ses six priorités, la CCN s'est engagée à adopter et à mettre en œuvre d'ici 2019 une stratégie sur les forêts qui tient compte de la valeur du patrimoine naturel et culturel et qui est axée sur la protection des arbres urbains. La CCN s'est aussi engagée à planter 100 000 arbres d'ici 2022.

## 2. Autorité

Section 3.2.1 des Règlements administratifs de la CCN

## 3. Contexte

- La gestion du grand nombre d'arbres dont la CCN a la garde et l'atteinte des buts liés aux forêts énoncés dans les plans directeurs constituent un défi, compte tenu des ressources disponibles.
- La CCN a un ensemble disparate de priorités, de politiques et de pratiques en matière de gestion des forêts. Par conséquent, il est nécessaire d'officialiser les pratiques existantes afin de les communiquer tant à l'interne qu'à l'externe.
- La présence d'espèces nuisibles a eu un impact important sur la qualité des forêts urbaines dans la RCN. Depuis 2013, la CCN a abattu plus de 70 000 frênes infestés dans les portefeuilles des terrains urbains de l'Ontario et du Québec et de la Ceinture de verdure. Des milliers d'ormes infestés ont aussi été abattus depuis 2000. On estime à environ 20 % cette perte du couvert arboré en milieu urbain.
- Les arbres et les forêts subissent aussi plusieurs autres stress : compactage du sol, sels de déglçage, pollution atmosphérique, blessures mécaniques, sécheresse,

feu, tornades, plantes exotiques envahissantes, construction, événements et étalement urbain.

- L'étude de 2016 de la CCN sur le capital naturel a montré que les forêts urbaines procurent une valeur de 9 352 \$/ha/année, et les forêts rurales, de 4 183 \$/ha/année, et que la valeur économique totale des services fournis par les écosystèmes forestiers s'établit à 174 millions de dollars par année.
- À l'heure actuelle, la CCN effectue chaque année de la plantation d'arbres en milieu urbain pour compenser en partie la mortalité naturelle et celle attribuable, par exemple, aux espèces envahissantes, au changement climatique et aux pressions urbaines. Elle entretient aussi les arbres en bordure du boulevard de la Confédération et ceux des parcs urbains et le long des sentiers officiels.
- La CCN doit, toutefois, définir ses objectifs et établir un plan d'action pour protéger et entretenir les arbres et les forêts qu'elle gère.
- La CCN a collaboré avec la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau et l'Université du Vermont pour réaliser une [évaluation du couvert arboré \(annexe 2\)](#) de grande qualité. Cette évaluation a permis de conclure que les terrains de la CCN sont couverts à 74 % d'arbres et de forêts.
- La CCN a la responsabilité de gérer efficacement cette infrastructure verte et de maintenir ce couvert arboré.

#### 4. Analyse des options

- La présente stratégie à l'échelle de l'organisation complétera les plans d'utilisation du sol et guidera la façon dont la CCN gère les forêts et les arbres urbains. Le maintien du statu quo signifierait le maintien de différentes politiques et approches dans les différentes directions.
- Le cadre proposé présente une vision à long terme, un ensemble de buts et d'objectifs. Il comprend aussi 19 mesures à court terme (5 ans) qui seront classées par ordre de priorité afin de déterminer celles qui ont le plus grand impact potentiel.
- Plusieurs divisions de la CCN auront la responsabilité de mettre en œuvre les mesures que contient la stratégie; l'équipe de projet définit présentement les rôles et les responsabilités pour les 19 mesures.
- Un exercice d'établissement des priorités de plantation déterminera aussi les lieux potentiels de plantation d'arbres d'après les plans d'utilisation du sol, des critères écologiques et sociaux et des critères de gestion.

## 5. Détails financiers

### Financement actuel

- La CCN consacre en moyenne les budgets suivants à la gestion des arbres dans le cadre du Programme du cycle de vie et de réhabilitation.
  - plantation d'arbres (200 000 \$ par année pour planter environ 1 000 arbres);
  - injections contre la maladie hollandaise de l'orme (45 000 \$ par année);
  - injections contre l'agrile du frêne (30 000 \$ par année).

Ces montants sont souvent touchés par des phénomènes extrêmes et d'autres priorités qui réduisent la capacité de la CCN d'appliquer les meilleures pratiques en matière d'entretien des arbres.

- Les arbres en milieu urbain (notamment dans les parcs et en bordure du boulevard de la Confédération) sont entretenus dans le cadre des opérations courantes et des contrats d'entretien des terrains et des immeubles de la CCN. Cela comprend l'arrosage, l'élagage et l'élimination des arbres morts. Un budget d'entretien différé concernant l'élimination de l'agrile du frêne a permis de planter quelque 12 000 arbres d'une valeur totale de 3,1 millions de dollars au cours des exercices 2018-2019 et 2019-2020. Cette initiative prend fin en mars 2020.
- Des ressources inadéquates ont eu un effet important sur la capacité d'obtenir certains résultats et de gérer efficacement cette infrastructure verte essentielle dans la RCN.

### Financement futur

- Le personnel évalue présentement les ressources humaines et financières nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action. Cette analyse (à compléter à l'hiver 2020) guidera les futures demandes de financement.

## 6. Opportunités et résultats attendus

- La Stratégie sur les forêts sera un plan à l'échelle de l'organisation destiné à guider la plantation et la gestion des arbres et des forêts sur les terrains que gère la CCN et devrait donner lieu à une capacité interne accrue.
- Le cadre proposé établira les priorités et processus communs avec la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau.
- Les plans d'action quinquennaux qui découleront de la Stratégie sur les forêts permettront d'adopter itérativement de nouvelles stratégies à court terme.
- La présence d'un couvert arboré abondant et sain sera une stratégie essentielle d'adaptation au changement climatique pour ce qui est de protéger la santé humaine et les berges, et de réduire la consommation d'énergie des édifices, alors qu'augmenteront les températures moyennes et extrêmes au cours des 60 prochaines années.
- À tout le moins, l'amélioration de la capacité interne au cours des cinq prochaines années, grâce à une meilleure gestion des données et à un cycle d'examen officialisé, sera une importante mesure du succès.

## 7. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Impact	Réponse planifiée
La CCN manquerait une occasion d'accroître son efficacité à répondre aux facteurs de stress sur les forêts et les arbres urbains si elle n'adoptait pas une stratégie à l'échelle de l'organisation, comme il est prévu dans la Stratégie de développement durable et le Plan de la capitale du Canada.	Faible	Majeur	La Stratégie sur les forêts déterminera des buts quant à la façon dont la CCN gèrera les arbres et les forêts à l'interne et avec les partenaires régionaux au cours des 30 prochaines années. De plus, la Stratégie comprendra un plan d'action quinquennal récurrent visant à accroître la capacité de la CCN de gérer efficacement cette importante infrastructure naturelle.

## 8. Consultations et communications

- Une équipe de projet et un comité directeur ont été créés et consultés afin de rédiger conjointement le cadre. Ils ont donné leur avis à chaque phase du processus d'élaboration de la stratégie.
- La consultation externe jusqu'à ce jour consiste dans une consultation en ligne du public du 31 mai au 14 juin 2019. En tout, 241 personnes y ont participé. Le rapport de consultation est joint sous l'annexe 3.
- Une consultation en personne des parties prenantes a eu lieu le 9 octobre. On a demandé aux participants de donner leur avis sur l'ébauche du cadre, de prioriser les 19 mesures, d'en suggérer d'autres et d'indiquer des possibilités de partenariat. Le rapport de consultation est joint sous l'annexe 4.
- Les chargés de projet de la stratégie ont eu une réunion avec des représentants de la Première Nation de Kitigan Zibi Anishinabeg et des Algonquins de Pikwakanagan, qui ont exprimé le souhait de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie sur les forêts.

## 9. Prochaines étapes

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| • Implication de la Première Nation de Kitigan Zibi Anishinabeg et des Algonquins de Pikwakanagan  | En cours                    |
| • Mener des exercices d'établissement des priorités et de cartographie des plantations potentielles; établir des cibles de couvert arboré et de plantation d'arbres; déterminer les rôles, les responsabilités et les ressources pour la mise en œuvre | Automne 2019-<br>hiver 2020 |

- Consultation en ligne du public et consultation des parties prenantes sur l'ébauche de la stratégie Printemps 2020
- Approbation de la stratégie finale par le conseil d'administration Septembre 2020

## 10. Liste des annexes

Annexe 1 — Ébauche de la Stratégie sur les forêts

Annexe 2 — Rapport d'évaluation du couvert forestier

Annexe 3 — Rapport de la consultation publique du 31 mai au 14 juin 2019

Annexe 4 — Rapport de la consultation des parties prenantes du 9 octobre 2019

## 11. Auteurs de la proposition

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale (AC)

Stanley Leinwand, directeur, Développement durable et Services environnementaux, AC

Geneviève Mercier, gestionnaire, Programmes de développement durable, AC

Emily Rideout, agente, Programmes de développement durable, AC

## Introduction

La Stratégie sur les forêts a pour but de définir un plan pour guider la gestion à court et à long terme des arbres et des forêts sur les terrains que gère la Commission de la capitale nationale (CCN). En se dotant d'une vision et d'objectifs, la CCN exprime ses buts quant à la façon dont les arbres et les forêts seront gérés au sein même de l'organisation et avec les partenaires régionaux au cours des 30 prochaines années. En plus des buts à long terme, la stratégie comprend un plan d'action quinquennal visant à accroître la capacité de la CCN de gérer efficacement cette importante infrastructure naturelle. La Stratégie sur les forêts définit aussi les lieux prioritaires de plantation de la CCN et encourage la collaboration avec les partenaires régionaux, dont la Ville de Gatineau et la Ville d'Ottawa.

Bien que sa portée comprenne de vastes espaces forestiers naturels, comme le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure, la Stratégie sur les forêts **met fortement l'accent sur les arbres et les forêts urbains** et considère autant la gestion des arbres individuels que celle des espaces forestiers. Elle s'étend aux parcs urbains, aux promenades, aux sentiers, aux haies, aux brise-vents et chemins bordés d'arbres en milieu agricole, aux arbres en bordure des boulevards panoramiques (p. ex. le boulevard de la Confédération et la promenade Island Park), aux forêts naturelles du parc de la Gatineau et de la Ceinture de verdure et aux anciennes plantations d'arbres. Les arbres et les espaces forestiers gérés par la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau ou des propriétaires fonciers privés sont exclus.

## Importance des arbres et des forêts

Les arbres sont bien plus qu'un bel élément du paysage; ils procurent nombre d'avantages économiques, environnementaux, sociaux et culturels et sont essentiels à la perception de la capitale du Canada comme un endroit panoramique et naturel.

### Lien avec la prospérité : avantages économiques

Une grande partie des terrains dont la CCN a la garde est constituée d'espaces verts — largement à l'état naturel — constitués de forêts, de terres humides et d'eau douce, ainsi que de terres agricoles et de parcs urbains. Ces terrains et les services écosystémiques qu'ils procurent sont inestimables pour la région de la capitale; ils apportent aussi une importante valeur en avantages qui ne sont pas mesurés selon les paramètres traditionnels du marché. Ces avantages comprennent la régulation de la qualité de l'air, la filtration de l'eau, la régulation du climat, le stockage du carbone, les habitats fauniques et la protection contre l'érosion.

En décembre 2016, la CCN a publié la [première évaluation du capital naturel de la région de la capitale](#) en partenariat avec des scientifiques de l'Université du Québec et la Fondation David Suzuki. L'étude a analysé les écosystèmes sur les terrains de la CCN et en a déterminé la valeur d'après la variété et l'importance des services écosystémiques qu'ils procurent. Les valeurs sont les suivantes :

- terres humides (59 394 \$/ha/année)
- forêts urbaines (9 352 \$/ha/année)
- forêts rurales (4 183 \$/ha/année)
- prairies et pâturages (3 338 \$/ha/année)
- terres cultivées (1 363 \$/ha/année)
- systèmes d'eau douce (137 \$/ha/année)

Les forêts urbaines ont une valeur par hectare et par année considérablement plus élevée en raison de l'importance des forêts urbaines isolées pour ce qui est de procurer des services écosystémiques. Des onze services écosystémiques étudiés, l'offre d'habitat favorisant la diversité et la prévention des perturbations ont la valeur la plus élevée, tant pour les forêts urbaines que pour les forêts rurales. L'étude du capital naturel a révélé que, si l'on prend la valeur moyenne des forêts urbaines et rurales, la valeur économique totale des services que procurent les écosystèmes forestiers s'établit à 174 millions de dollars par année.

Les arbres urbains donnent d'autres avantages économiques, comme des économies d'énergie dans les édifices, l'augmentation des valeurs foncières, les aliments provenant des arbres fruitiers et des arbres à noix ainsi que l'évitement de coûts de réparation et de remplacement d'ouvrages. Par exemple, à Halifax, on estime que les arbres de rue réduisent de l'équivalent d'environ 2,1 millions de dollars par année les coûts des services d'égouts pluviaux<sup>1</sup>.

#### Lien avec la nature : avantages écologiques

Une forêt saine contribue à la biodiversité et à l'offre d'habitats. Même les forêts urbaines offrent d'importants habitats et soutiennent un large éventail d'espèces animales résidentes et migratrices ainsi que des centaines d'espèces indigènes. Par exemple, la paruline du Canada, la rainette faux-grillon de l'Ouest, l'ours noir, le coyote, le loup et le trille blanc peuvent tous se trouver sur les terrains de la CCN. La forêt et les arbres urbains constituent l'assise du réseau écologique de la CCN.

Les grands centres urbains comme la région de la capitale nationale sont sujets à des niveaux élevés de pollution qui peuvent créer ou aggraver un problème de santé, comme les maladies respiratoires. Les arbres filtrent l'air, en retenant les particules fines et en rejetant de l'oxygène en retour. Plus un arbre est en santé et plus est grande sa frondaison, plus il peut éliminer de polluants atmosphériques.

Le dioxyde de carbone est un gaz à effet de serre associé au piégeage de la chaleur dans l'atmosphère et est à l'origine du changement climatique, et l'efficacité avec laquelle bien des arbres le captent et le stockent est considérée comme une importante stratégie de réduction de sa présence dans l'atmosphère. On estime le niveau des stocks de carbone par hectare de forêt dans la zone bioclimatique tempérée du Canada à une moyenne de 220 tonnes de carbone par hectare, ou environ 807 tonnes de CO<sub>2</sub><sup>2</sup>. La quantité de CO<sub>2</sub> stockée sur les terrains de la CCN est estimée à environ 32 millions de tonnes, étant donné la superficie forestière d'environ 40 000 ha. On a estimé que les forêts de la CCN captaient environ 77 200 tonnes de CO<sub>2</sub> par année.

---

<sup>1</sup> Halifax Regional Municipality. (2013). Urban Forest Master Plan.

<sup>2</sup> Kurz, W. A. et M.J. Apps (1999). A 70-year retrospective analysis of carbon fluxes in the Canadian forest sector. *Ecological Applications*, 9(2):526–547.

Les forêts et les arbres jouent un rôle essentiel dans la modération des dommages causés par les eaux pluviales et les inondations, la qualité de l'eau, l'érosion et les coûts de traitement des eaux pluviales. Des racines d'arbres sains aident à réduire la teneur en azote, en phosphore et en métaux lourds dans les eaux pluviales, à maintenir un sol sain grâce au cycle des nutriments, et à prévenir l'érosion en stabilisant les pentes abruptes. De plus, les racines des arbres retiennent et filtrent l'eau de pluie et retardent le ruissellement, ce qui diminue la sollicitation des égouts et des cours d'eau lors des périodes de débit de pointe. On estime que, globalement, chaque augmentation de 5 % du couvert forestier réduit le ruissellement urbain de 2 %<sup>3</sup>.

#### Lien avec la santé et le bien-être : avantages sociaux

Un des plus importants avantages que procurent les arbres est l'ombre. Par le processus de transpiration, les arbres tirent de l'eau du sol et rejettent de l'humidité dans l'air par les feuilles et ainsi, avec l'ombre qu'ils procurent, ils aident à réduire les températures diurnes et nocturnes, plus particulièrement en été. L'ombre que procurent les arbres pendant les jours chauds de l'été aide à réduire les températures locales jusqu'à 12 Celsius<sup>4,5</sup>.

Les grands centres urbains sont exposés à la chaleur extrême à cause de l'effet d'îlot de chaleur urbain; un phénomène par lequel les températures moyennes dans les villes et les banlieues sont élevées en comparaison des secteurs ruraux environnants en raison d'une superficie moins grande du couvert forestier et d'une superficie plus grande de rues et d'édifices. Une étude réalisée par des chercheurs de l'Université McGill indique une forte corrélation entre le nombre de décès à Montréal et les épisodes de canicule et de forte pollution de l'air. En moyenne, il survient près de quatre décès de plus par jour les jours de mauvaise qualité de l'air et de chaleur intense<sup>6</sup>.

Une surexposition au rayonnement ultraviolet (UV) du soleil augmente le risque de cancer de la peau, de cataractes et de vieillissement et de plissement prématurés de la peau. Les enfants courent un risque plus élevé de surexposition au rayonnement UV parce qu'ils passent généralement plus de temps à l'extérieur et que leur peau est plus sensible que celle des adultes<sup>7</sup>. Les collectivités socialement vulnérables sont davantage menacées par la chaleur extrême et l'exposition au rayonnement UV. L'ajout d'arbres et d'autres végétaux au milieu bâti apporte le plus grand avantage en atténuant l'effet d'îlot de chaleur urbain et les effets

---

<sup>3</sup> Coder, K. D. (1996). Identified Benefits of Community Trees and Forests. Athens, GA: University of Georgia Cooperative Extension Service.

<sup>4</sup> Ville de Montréal. (2017). Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 – Les constats.

<sup>5</sup> G. McPherson, Center for Urban Forest Research, USDA Forest Service. (2009). Urban Forest Impacts on Carbon, Water et Urban Heat Islands.

<sup>6</sup> Goldberg, M. (2007). Some cascading effects of human lifestyles on the environment: examples of health effects. Class lecture November 2007, McGill University School of Environment.

<sup>7</sup> Toronto Cancer Prevention Coalition. (2017). An Update of the Toronto Cancer Prevention Coalition's Work and Priorities for Action.

néfastes de l'exposition au rayonnement UV; l'ombre peut à elle seule réduire de jusqu'à 75 % l'exposition globale au rayonnement UV<sup>8</sup>.

Les recherches montrent que les arbres rehaussent la qualité des parcs et des espaces extérieurs et encouragent l'activité physique<sup>9</sup>. Les gens sont plus enclins à marcher pour aller chercher leur café ou faire leurs courses s'il se trouve des arbres ou d'autres éléments naturels sur leur trajet. Les gens qui fréquentent des parcs et des espaces verts ont trois fois plus de chance d'atteindre les niveaux recommandés d'activité physique et de réduire ainsi les risques pour leur santé<sup>10</sup>. L'accès aux espaces verts et aux arbres et la vue de ceux-ci ont des effets positifs sur le bien-être des personnes — plus l'on passe de temps dans les espaces verts, plus l'effet réparateur est grand et plus les niveaux de stress sont bas. La présence visible de plantes ou de la nature à proximité renforce les stratégies de lutte et de guérison face à différentes maladies. Des études ont démontré que des patients qui avaient subi une intervention chirurgicale et qui voyaient des arbres de leur chambre séjournaient moins longtemps à l'hôpital<sup>11</sup> et que des enfants atteints du trouble de déficit de l'attention présentent des symptômes moins graves après avoir participé à des activités dans un espace vert<sup>12</sup>. Les arbres urbains sont aussi efficaces pour atténuer le bruit, ce qui est un atout majeur pour les quartiers résidentiels situés près d'une autoroute ou d'une zone industrielle.

#### Lien avec le lieu et la culture : avantages historiques et culturels

Les arbres et les forêts constituent une partie essentielle de l'identité de la capitale du Canada. Les symboliques forêts naturelles du parc de la Gatineau et de la Ceinture de verdure offrent de vastes étendues d'écosystèmes et d'habitats pour la faune et les loisirs. Le caractère du paysage de la capitale se rattache aussi à ses rues et à ses parcs et est accentué par la présence de gros arbres et d'une végétation abondante. La forêt urbaine relie les rues, les parcs et les collectivités de la région et crée des trames cohérentes et des espaces confortables dont les gens peuvent profiter. Même les arbres individuels et les espaces verts de quartier ont un impact important sur le sentiment d'appartenance des gens au lieu.

Les arbres et les forêts que gère la CCN peuvent rappeler aux citoyens des chapitres de l'histoire de la capitale. En raison de leur âge ou de leur emplacement, les arbres et les paysages patrimoniaux, comme il s'en trouve à Rideau Hall, au parc de la Confédération, en bordure du boulevard de la Confédération, au domaine Mackenzie-King, au parc Major's Hill et le long des sentiers du canal Rideau, témoignent du patrimoine culturel et historique et de l'identité de la capitale. La gestion des paysages culturels est essentielle à la conservation de

---

<sup>8</sup> Parsons, P. G., R. Neale, P. Wolski et A. Green. (1998). Shady side of solar protection medical journal of Australia 168(7), 327-330.

<sup>9</sup> Wolf, K. 2008. City Trees, Nature and Physical Activity: A Research Review. Arborist News, vol. 17, no. 1, pp. 22-24, 2008.

<sup>10</sup> Giles-Corti, B., M. H. Broomhall, M. Knuiiman, C. Collins, K. Douglas, K. Ng, A. Lange et R. J. Donovan. 2005. Increasing Walking: How Important is Distance to, Attractiveness, and Size of Public Open Space? American Journal of Preventive Medicine 28:169-176.

<sup>11</sup> Ulrich, R. S. 1984. View Through A Window May Influence Recovery From Surgery. Science 224:420- 421.

<sup>12</sup> Taylor, A. F., F. E. Kuo et W. C. Sullivan. 2001. Coping with ADD: The Surprising Connection to Green Play Settings. Environment and Behavior 33:54-77.

leur intégrité à long terme et à leur préservation en tant que liens entre le passé, le présent et l'avenir.

Pour les Algonquins Anishinabe, dont le territoire englobe la région de la capitale nationale, le lien à la terre est inhérent à la culture. Le canot est un symbole de l'importance culturelle des arbres et des forêts pour les Algonquins Anishinabe. Cinq espèces d'arbres entrent dans la fabrication de leurs canots : le bouleau blanc (le nom en Algonquin, *Betula papyrifera*) est utilisé pour l'extérieur, le thuya occidental (le nom en Algonquin, *Thuja occidentalis*) entre dans la construction de la charpente, de l'écorce de tilleul d'Amérique (le nom en Algonquin, *Tilia americana*) est utilisée pour assembler les différents morceaux, des racines d'épinette [noire?] (le nom en Algonquin, *Latin name*) sont utilisées pour coudre ensemble les feuilles d'écorce de bouleau et de la sève d'épinette sert à imperméabiliser les coutures et est appliquée avec une brosse fabriquée en bois de frêne noir (le nom en Algonquin, *Fraxinus nigra*)<sup>13</sup>. En plus d'être un symbole, le canot a aussi été essentiel à la fondation du Canada. Dans son récent livre intitulé *Canoe Country : The Making of Canada*, l'auteur Roy McGregor affirme : « pas de canot, pas de Canada ». Le canot est le moyen par lequel les Autochtones se rejoignaient et celui par lequel les Européens ont tissé des relations avec eux et parcouru les « chemins d'eau » du pays qui allait devenir le Canada. Les forêts et leurs produits dérivés, comme le canot, ont unifié les cultures et continuent de le faire.

*[Insérer des images des arbres d'importance pour la culture algonquaine et les noms d'arbres en algonquin (possiblement des encadrés, ou du texte superposé à des images.)]*

## Quelle étendue de forêts la CCN gère-t-elle et comment celle-ci est-elle répartie?

En 2019, la CCN a collaboré avec la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau et le Laboratoire d'analyse spatiale de l'Université du Vermont pour réaliser une [évaluation du couvert forestier en 2017](#) de grande qualité.

À l'aide de systèmes d'information géographique (SIG), le couvert forestier à l'intérieur des limites de la Ville d'Ottawa et de la Ville de Gatineau et les terrains gérés par la CCN ont été ramenés à différentes unités géographiques d'analyse, allant de la région dans son entier jusqu'aux quartiers. Les terrains gérés par la CCN sont couverts à près de 74 % d'arbres et de forêts. Le parc de la Gatineau compte à lui seul pour plus de 30 000 ha du couvert forestier, et la Ceinture de verdure, pour environ 7 000 ha. Bien que les secteurs urbains que gère la CCN aient un couvert forestier total beaucoup moins étendu que celui du parc de la Gatineau ou de la Ceinture de verdure, celui-ci est supérieur au couvert forestier moyen de l'ensemble de la région en raison de la grande superficie des espaces verts gérés par la CCN.

L'étendue du couvert forestier est un important paramètre de la gestion forestière, mais sa qualité a aussi son importance. Par exemple, l'évaluation du couvert forestier prenait en

---

<sup>13</sup> International Film Bureau. (1946). [How Indians Build Canoes](#).

compte les arbres d'une hauteur de plus de 2 m, mais ne distinguait pas les espèces. Le couvert forestier total comprend ainsi de grands spécimens de nerprun, une espèce envahissante, et peut-être d'autres espèces envahissantes ou exotiques, qui peuvent avoir de la valeur sur le plan de l'étendue du couvert forestier, mais qui ne sont pas souhaitables sur le plan de la qualité de la composition forestière.

## Comment la CCN gère-t-elle actuellement les arbres et les forêts?

Les arbres et les forêts sont gérés différemment suivant les plans directeurs du [parc de la Gatineau](#), de la [Ceinture de verdure](#) et des [terrains urbains de la capitale](#) et le plan de secteur du [cœur de la capitale du Canada](#). Des interventions de gestion forestière minimales sont la règle dans le parc de la Gatineau, où l'objectif principal est celui d'une approche de gestion des écosystèmes qui laisse libre cours aux processus écologiques. La biodiversité et la santé de la végétation et des forêts de la Ceinture de verdure sont protégées en conservant et en améliorant la biodiversité sur tous les terrains; en assurant la santé à long terme des écosystèmes forestiers; par la récolte sélective et l'émondage, en favorisant les peuplements indigènes mixtes; par la gestion des lieux de plantation choisis; en recourant aux meilleures pratiques de gestion pour maintenir un assortiment représentatif de communautés végétales; et en favorisant l'agriculture durable, notamment en encourageant les haies et les brise-vents. Sur les terrains urbains, la CCN vise à renforcer le couvert végétal et à conserver les paysages pittoresques de la capitale.

Dans un contexte urbain (y compris la Ceinture de verdure), des arbres sont plantés pour maintenir le couvert forestier et la diversité d'espèces. Les espèces nuisibles et les maladies font l'objet d'un suivi s'inscrivant dans une approche de lutte antiparasitaire intégrée. Par exemple, la CCN s'est dotée de programmes directement liés à la maladie hollandaise de l'orme et à l'agrile du frêne. La CCN dispose aussi de politiques et de lignes directrices de gestion de la construction et des événements qui prévoient des mesures de compensation lorsque l'élimination d'arbres est nécessaire, mesures qui sont mises en œuvre au moyen des approbations fédérales d'utilisation du sol et des permis d'accès aux terrains.

La CCN plante des arbres chaque année pour compenser en partie la perte d'arbres en raison, notamment, de la mortalité naturelle, des ravageurs envahissants, du changement climatique et de la pression urbaine. Au cours de la dernière décennie, la CCN a planté quelque 20 000 arbres. La maladie hollandaise de l'orme et l'agrile du frêne ont eu un important impact sur la qualité des boisés urbains. Depuis 2000, la CCN a abattu plus de 70 000 frênes et plusieurs milliers d'ormes, qui étaient infestés. On estime cette perte de couvert forestier à environ 20 % à certains endroits.

Les efforts de gestion des forêts sont centrés sur l'élimination des arbres morts le long des bordures et dans les endroits les plus fréquentés, sur le traitement des plantes envahissantes de sous-bois et sur la replantation. En général, l'élimination d'arbres augmente l'utilisation des espaces forestiers à des fins récréatives et souligne la nécessité d'être vigilant face aux dangers.

Dans le cadre de son mandat et en conformité avec les lois environnementales, la CCN examine les projets d'aménagement sur les terrains fédéraux et assure la conservation et la protection des arbres. Lorsque des travaux sont proposés sur les terrains de la CCN et autorisés par le biais d'une approbation fédérale, d'un permis d'accès aux terrains, d'un permis d'activité spéciale ou d'un contrat d'entretien, le requérant ou l'entrepreneur est tenu de déterminer l'emplacement de tous les arbres susceptibles d'être touchés par les travaux et de remettre intégralement en état ou d'améliorer les paysages touchés ou modifiés par des travaux autorisés par la CCN. Ils sont aussi tenus d'entretenir, d'arroser et de protéger toutes les plantations effectuées dans le cadre de mesures de compensation ou d'atténuation, afin d'assurer une période d'établissement appropriée. Même si ils sont exigés de restaurer pleinement les paysages modifiés lors de travaux de construction, les remises en état des lieux ne parviennent habituellement pas à leur état initial en raison du compactage du sol par les engins de construction et de l'élimination de la végétation, ce qui permet l'établissement de mauvaises herbes rivalisant alors avec la végétation restaurée.

La CCN a actuellement la responsabilité d'un certain nombre de paysages culturels de types et d'échelles variés. Des exemples de paysages culturels de la région de la capitale nationale gérés par la CCN sont le parc Major's Hill, la promenade Sir-John-A.-MacDonald, le parc du Ruisseau-Patterson, Rideau Hall et le domaine Mackenzie-King. Pour guider la gestion des paysages culturels, la CCN a développé des outils comme les *Lignes directrices de gestion et d'entretien du Domaine Mackenzie-King en qualité de paysage culturel* et *Lignes directrices sur l'aménagement et la gestion du paysage de Rideau Hall*. Ces outils assurent la conservation des éléments du paysage, comme les arbres, d'autres végétaux et les formes de relief, pour les générations à venir.

### Collaboration et partenariats [à compléter avec l'équipe de projet]

La Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau ont de nombreuses stratégies, politiques et initiatives liées aux forêts, et la CCN, par la présente stratégie, fait un pas pour mieux s'aligner sur ses partenaires régionaux. La CCN collabore déjà avec la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau à des initiatives liées aux forêts. Par exemple, la CCN a collaboré avec les deux villes pour réaliser l'évaluation du couvert forestier qui permettra aux trois partenaires d'arrêter des cibles de plantation et de déterminer les lieux de plantation dans la Ville d'Ottawa. La CCN collabore aussi avec des organismes à but non lucratif à des initiatives forestières. Par exemple, la CCN a collaboré avec le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, Arbres Canada, Scouts Canada et la Champlain Park Community Association à des initiatives de plantation d'arbres et d'intendance. Enfin, la CCN a collaboré avec [XYZ] organismes pour mener de la recherche scientifique sur les terrains qu'elle gère.

## Vision

Les arbres et les forêts sur les terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada sont diversifiés, reliés et résilients. Ils procurent des services écosystémiques essentiels et des paysages patrimoniaux et culturels et favorisent la santé et le bien-être tant des résidents que des visiteurs.

## Buts, objectifs et actions

Les buts définissent le cadre général et sont liés aux objectifs et aux actions. [Texte additionnel à venir]

1. **Comprendre** nos arbres et nos forêts
2. **Protéger** le couvert forestier existant
3. **Planter** les bons arbres aux bons endroits
4. **Gérer** dans une optique de résilience, de sécurité et d'efficacité
5. **Impliquer** les partenaires et la collectivité

Les objectifs et les actions pour les arbres et les forêts de la CCN sont présentés ci-dessous. Les objectifs définissent les avenues à long terme que la CCN suivra pour concrétiser la vision. Les actions sont les mesures que prendra la CCN pour répondre aux objectifs et à la vision et pour augmenter à court terme sa capacité interne de mieux gérer les arbres et les forêts. La liste des actions sera renouvelée tous les cinq ans.

Comme il a été mentionné précédemment, bien que sa portée comprenne de grands massifs forestiers naturels, comme le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure, la stratégie **met fortement l'accent sur les arbres et forêts urbains** et considère autant la gestion des arbres individuels que celle des espaces forestiers.

Objectifs	Mesures
Améliorer la connaissance des arbres et des forêts de la CCN par des collectes et des analyses de données.	1. Mettre à jour en 2026 l'étude du couvert forestier de 2017.
	2. Élaborer un plan de collecte de données et de maintien d'un inventaire forestier sur SIG.
Protéger les grands arbres urbains, les arbres patrimoniaux et les paysages culturels.	3. Élaborer des lignes directrices de la CCN sur la protection des arbres patrimoniaux et déterminer les paysages patrimoniaux et culturels où elles s'appliqueront.
	4. Évaluer les besoins pour la gestion des arbres sur les propriétés agricoles louées et élaborer des plans de gestion des arbres où nécessaire.

Objectifs	Mesures
Protéger les arbres lors des aménagements et des événements et contre les espèces envahissantes.	5. Compiler et rationaliser des lignes directrices minimales de la CCN concernant les activités de construction et d'exploitation ainsi que la compensation selon le contexte propre aux sites (incluant la coupe et l'élagage, les événements, les zones riveraines).
	6. Compiler et rationaliser des lignes directrices minimales de la CCN sur les espèces envahissantes et donner au personnel, aux entrepreneurs et aux partenaires un exposé de formation annuel sur les espèces envahissantes.
Augmenter les taux de survie des arbres nouvellement plantés.	7. Compiler et rationaliser des lignes directrices de la CCN sur la plantation, l'établissement et l'entretien des arbres.
	8. Mener une étude de faisabilité d'une pépinière sur les terrains de la CCN.
Planter des arbres d'espèces et d'âges variés afin d'accroître l'adaptabilité au changement climatique et la qualité de la vie.	9. Déterminer les espèces, variétés et cultivars ou les sources géographiques de semences d'arbres qui conviennent au futur climat de la RCN pour différents types de terrains et de fonctions.
	10. Planter des arbres stratégiquement : aux endroits où le couvert forestier urbain est inférieur à la moyenne, conformément aux plans directeurs ; là où des populations économiquement vulnérables sont exposées aux risques liés aux îlots de chaleur urbains ; comme écrans visuels ou sonores.
Améliorer la conformité interne et externe avec les lignes directrices et les politiques.	11. Examiner les possibilités d'améliorer l'application des lignes directrices et des politiques de gestion des arbres et des forêts ainsi que la conformité à celles-ci.
Gérer les arbres en fonction de la sécurité publique et de leur santé.	12. Élaborer une approche fondée sur le risque pour établir l'ordre de priorité d'enlèvement des arbres morts, et comprendre le risque d'incendie de forêt.
	13. Mettre en œuvre un programme d'entretien des arbres lié à leur cycle de vie (p. ex. un cycle d'examen de 7 ans).
Reconnaître la valeur des arbres en tant qu'actifs.	14. Intégrer la valeur des arbres dans le Programme de gestion des biens de la CCN.

Objectifs	Mesures
<p>Collaborer avec les collectivités algonquines locales afin d'intégrer les connaissances traditionnelles dans l'aménagement des forêts.</p> <p><i>Remarque : Les mesures sont à élaborer davantage en collaboration avec les collectivités de Kitigan Zibi et de Pikwakanagan</i></p>	15. Planter des espèces d'arbres qui revêtent de l'importance pour les Autochtones de la RCN.
	16. Employer les noms d'arbres en langue algonquine dans les documents et sur les éléments signalétiques de la CCN.
	17. Créer une forêt de guérison et de réconciliation.
<p>Faire prendre conscience de l'importance des arbres et des forêts et impliquer les groupes communautaires, les universités et le public dans l'intendance des forêts.</p>	18. Créer un site de démonstration éducative en donnant un caractère plus indigène à des forêts aménagées de la Ceinture de verdure, selon le cycle forestier.
	19. Continuer d'accueillir la recherche forestière sur les terrains de la CCN.

### Priorités et cibles de plantation [à compléter au cours de l'automne 2019 et de l'hiver 2020]

La CCN a entrepris un exercice de cartographie afin de déterminer les endroits où une plantation d'arbres serait la plus profitable. Bien que la CCN cherche, par la stratégie, à maintenir ou à accroître le couvert forestier, il importe aussi de maintenir une diversité d'habitats, dont des terres humides, des prés et des forêts. La liste des priorités de plantation qui a ainsi été établie respecte l'utilisation du sol prescrite dans les plans directeurs du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure, des terrains urbains de la capitale et du cœur de la capitale du Canada.

[Inclure une discussion sur les critères utilisés pour identifier les sites de plantation prioritaires : statut socio-économique, îlots de chaleur urbains, taux d'asthme, besoins en matière de restauration riveraine, écosystèmes valorisés, économies d'entretien, utilisation du sol, sols contaminés, etc.]

Sur la base de cet exercice, les objectifs suivants ont été identifiés [liste fournie ci-dessous sont des exemples] :

1. Cible globale de couvert forestier pour la CCN, la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau.
2. Cibles par portefeuille ou secteur particulier pour la CCN.
3. Nombre d'arbres à planter et à quels endroits :
  - a. Planter 100 000 arbres d'ici 2022 pour compenser la perte d'arbres causée par l'agrile du frêne.
4. Restaurer ou améliorer XYZ ha d'espaces naturels, dont des forêts, d'ici 2030.
5. Doubler d'ici 2030 la densité des arbres de rue dans les îlots à l'intérieur des terrains urbains de la capitale et du secteur central là où elle est inférieure à la moyenne.
6. Organiser annuellement X événements de plantation avec des groupes communautaires.

## Annexe 1 — Tendances influant sur les arbres et les forêts de la CCN

### Urbanisation

La pression d'aménagement accrue entraîne la fragmentation des habitats disponibles pour la croissance des arbres, ce qui fait en sorte que moins d'arbres sont plantés et que ceux qui le sont ne peuvent pas atteindre leur taille maximale potentielle. Au fur et à mesure que croît la région de la capitale nationale et qu'augmente la densité urbaine, la superficie des surfaces dures, y compris les sols naturels compactés lors des activités de construction, augmente et moins d'eau réussit à s'infiltrer dans le sol. L'imperméabilité pose des défis aux arbres et aux forêts de la CCN, en limitant :

- l'espace pour planter des arbres nouveaux ou de remplacement;
- le volume de sol pour les arbres existants et nouveaux;
- l'infiltration et la rétention des eaux de pluie dans le sol.

L'augmentation du ruissellement des eaux de surface qui s'ensuit peut avoir des effets sur la qualité de l'eau, l'humidité du sol et le risque d'inondation, ce qui accroît les impacts sur les écosystèmes naturels, la santé de la forêt et l'infrastructure. En milieu urbain, les niveaux de sel accrus dans les sols dus au déglacage des routes avec du sel en hiver entraînent la déshydratation des arbres, et l'emploi d'agrégats calcaires pour les trottoirs, les routes et les sentiers augmente l'alcalinité du sol.

La densité accrue de l'aménagement et de l'infrastructure des services d'utilité publique, tant sous terre qu'en surface, peut réduire l'espace pour la croissance des racines et de la couronne, dégrader les conditions et causer du stress aux arbres à proximité. Dans bien des cas, les arbres indigènes ne peuvent tolérer les emplacements urbains (par exemple, ils sont de trop grande taille pour l'espace disponible ou sont vulnérables à la cassure des branches). Les arbres urbains survivent dans les sols urbains modifiés, tolèrent des niveaux élevés de pollution, la taille, la compaction et de nombreuses autres activités associées aux utilisations du sol en milieu urbain. Dans certains cas, cela peut vouloir dire de sélectionner des espèces exotiques qui sont assez rustiques pour survivre en ville. De plus, les blessures mécaniques, l'entretien des lignes électriques, les travaux de construction, le sel de déglacage et les événements publics peuvent peser sur la santé des arbres et des forêts.

Un autre défi lié aux aménagements est celui des mesures de compensation exigées pour les arbres qui sont abattus dans le cadre de nouveaux aménagements. La détermination de mesures de compensation appropriées est complexe et tient compte du contexte, comme l'emplacement des arbres abattus, l'importance des arbres et l'impact relatif de la perte anticipée de fonctions écologiques.

### **Espèces envahissantes**

Les arbres et les forêts indigènes sont menacés par les plantes et les insectes envahissants. Les espèces envahissantes se répandent de manière agressive et peuvent supplanter les espèces végétales indigènes, ce qui a des incidences sur une large gamme de fonctions écologiques dans les aires naturelles où les espèces envahissantes sont présentes. Elles posent une importante menace à la biodiversité indigène de la région de la capitale nationale et de bien des parties de l'Est de l'Ontario et de l'Ouest du Québec.

Des exemples de pertes importantes pour la diversité des forêts indigènes dues à des espèces de ravageurs introduites sont :

- la perte des frênes à cause de l'agrile du frêne (le nom en Algonquin, *Agrilus planipennis*);
- la perte des ormes d'Amérique à cause de la maladie hollandaise de l'orme (le nom en Algonquin, *Ophiostoma ulmi* et *Ophiostoma novo-ulmi*);
- la perte des noyers cendrés à cause d'une infection fongique envahissante (un chancre).

Sur le tapis forestier, l'allaire officinale (le nom en Algonquin, *Alliaria petiolata*), la cynanche (le nom en Algonquin, *Vincetoxicum rossicum*) et le nerprun cathartique (le nom en Algonquin, *Rhamnus cathartica*) continuent de supplanter la flore indigène dans les espaces forestiers de la CCN. Les infestations parasitaires se propagent souvent au-delà des frontières politiques. Par conséquent, les partenariats avec d'autres organismes, dont la Ville de Gatineau et la Ville d'Ottawa, concernant les questions de santé forestière urgente, sont maintenus afin de permettre la collaboration.

### **Changement climatique**

La CCN a récemment commandé une étude pour établir des projections du changement climatique pour la région de la capitale nationale, en partenariat avec la Ville d'Ottawa. L'amélioration de la compréhension et une plus grande certitude à l'égard du changement climatique aideront à guider les décisions de la CCN concernant la gestion des arbres et des forêts. La région de la capitale nationale devrait notamment subir dans l'avenir les changements suivants :

- une hausse de la température moyenne;
- des hivers plus doux accompagnés d'une diminution de la fréquence et de l'intensité des températures minimales extrêmes;
- davantage d'épisodes de canicule;
- des variations dans la durée des saisons;
- une augmentation des précipitations totales;
- des précipitations extrêmes plus fréquentes et plus intenses
- des hivers plus humides;
- moins de neige et une saison de neige plus courte.

Bien qu'on ne puisse prédire avec précision la nature des impacts du changement climatique sur les forêts, il reste possible d'anticiper certaines conséquences en matière de gestion et les effets connexes sur les ressources nécessaires. Il s'agit notamment :

- de ressources opérationnelles accrues (ou des fonds de réserve spéciaux) pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et soutenir les interventions en cas de tempête;
- de programmes de surveillance et de contrôle de la santé forestière élargis en réponse à une variété plus grande de ravageurs plus persistants;
- du besoin accru de réduire la taille des couronnes afin de compenser les dommages causés aux systèmes racinaires des arbres;
- du besoin accru d'arrosage et d'entretien des arbres souffrant de stress lié à la sécheresse et à la chaleur;
- d'une éducation et d'une planification d'urgence élargies.

Le maintien d'une forêt urbaine diversifiée et résiliente ainsi que la souplesse de gestion pour répondre promptement au changement sont des éléments essentiels pour pouvoir s'adapter aux impacts anticipés du changement climatique. Les décideurs à tous les ordres de gouvernement, localement et à travers le monde, reconnaissent de plus en plus que les arbres et les forêts sont hautement vulnérables au changement climatique et que le moment est venu de mettre en place des mesures d'adaptation.

Les futures conditions climatiques accentueront probablement l'effet d'îlot de chaleur urbain. Nombre de ces îlots de chaleur correspondent aux priorités pour ce qui est d'augmenter le couvert forestier en raison des avantages attendus pour la population.

Un arbre sain est plus résilient face au changement climatique et aux autres menaces. Pour renforcer la résilience dans la population forestière urbaine, les nouveaux arbres devront pouvoir profiter d'un volume raisonnable de bon sol, d'une humidité adéquate du sol et d'espace pour pousser. Un couvert forestier en bonne santé et des sols humides dans les îlots de chaleur créent des refuges de fraîcheur plus continus dans la ville, afin de réduire la vulnérabilité des personnes durant les vagues de chaleur et de réduire aussi la consommation d'énergie des édifices.

### **Biodiversité et diversité des arbres**

La constitution du réseau écologique — l'ensemble interrelié de petites et grandes aires naturelles de la région — est essentielle au soutien de la biodiversité à long terme de la CCN. Les forêts indigènes à structure diverse jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité dans la ville, en offrant des habitats à la flore et à la faune indigènes et des accès à la nature aux gens. Il est important que les arbres et forêts indigènes demeurent une composante importante de la forêt urbaine. Plusieurs sont aussi adaptés au climat froid de la région.

Il est important, pour la santé de la forêt, de maintenir la diversité des arbres et de choisir des arbres susceptibles de s'épanouir sous le climat futur. Une population d'arbres diversifiés et bien adaptés est moins vulnérable aux attaques des insectes et des maladies et plus résiliente face au changement climatique et procure des services écosystémiques de manière plus stable<sup>14</sup>.

La diversité génétique est aussi importante pour avoir des individus résilients parmi la population d'arbres et pour la conservation de la diversité génétique au sein d'une même espèce d'arbres. La diversité génétique de la population d'arbres est largement inconnue. Il est probable, toutefois, qu'elle diminue en milieu urbain parce que les pratiques de pépinière modernes reposent largement sur la production industrielle d'arbres clonés de types limités. Comme les arbres clonés sont génétiquement identiques, les peuplements de clones sont hautement vulnérables aux menaces que représentent les insectes et les maladies. De plus, la sélection de clones provenant de la même zone climatique augmente davantage la vulnérabilité. L'augmentation à long terme de la diversité spécifique et génétique dans les forêts de la CCN et parmi les arbres urbains devra être coordonnée avec l'industrie des pépinières qui fournit les arbres. En plus de la diversité spécifique et génétique, la CCN doit travailler avec les pépinières pour obtenir des spécimens de qualité en général. Par exemple, les racines en spirales et les mauvaises ramifications peuvent aussi avoir des incidences sur la survie des jeunes arbres.

La diversité d'âge et de taille est importante pour maintenir une population forestière relativement stable dans le temps. En se servant de la taille comme indicateur de l'âge et selon le critère 40:30:20:10 (d'après une recherche réalisée à Syracuse, dans l'État de New York), les populations d'arbres urbains devraient présenter la répartition montrée ci-dessous [insert image]. Afin de maximiser les avantages de la forêt urbaine et d'accroître la résilience, une variété d'arbres principalement de grande taille et à longue durée de vie doit être plantée. Un seul grand arbre planté au bon endroit offre plusieurs fois les avantages qu'un petit arbre apporterait au cours de sa vie.

### **Santé et sécurité du public**

La CCN a la responsabilité d'entretenir les arbres qui poussent en bordure des rues et dans les parcs et les aires naturelles. Les arbres des paysages de rue et des espaces naturels ont généralement des besoins d'entretien différents de ceux des aires naturelles. L'entretien de ces arbres dans un état sain et sûr est un souci constant de la CCN. L'entretien et la gestion comportent une vaste gamme d'activités, dont les suivantes :

- l'élagage d'entretien des arbres de rue et de parc et des arbres en bordure de certains sentiers du parc de la Gatineau et de la Ceinture de verdure pour éliminer les branches mortes ou dangereuses;
- entretien et élimination des branches et des arbres qui nuisent à l'infrastructure;

---

<sup>14</sup> Paquette, A. (2016). Augmentation de la canopée et de la résilience de la forêt urbaine de la région métropolitaine de Montréal. Sous la direction de Cornelia Garbe, Jour de la Terre, et du Comité de reboisement de la CMM.

- lutte contre les espèces envahissantes et les mauvaises herbes nocives;
- élimination des arbres morts ou des arbres ne pouvant plus être maintenus dans un état sûr;
- nettoyage des branches et des autres débris d'arbres tombés par mauvais temps;
- entretien des nouveaux arbres pour favoriser leur bon établissement, par l'élagage de formation, l'arrosage et le paillage;
- recherche de mesures d'atténuation pour gérer les risques déterminés, tout en redoublant d'efforts pour préserver les arbres (p. ex. l'élagage, le haubanage et le retrait des vieux arbres et l'amélioration des zones racinaires par ameublissement du sol).

### **Répartition inéquitable du couvert forestier**

Lier les données sur le couvert forestier aux renseignements sociodémographiques peut aider à déterminer les secteurs où il pourrait y avoir des inégalités ou des cas d'injustice environnementale. Par exemple, les recherches démontrent que les secteurs où les habitants ont des revenus plus faibles sont aussi ceux où le couvert forestier est le plus faible<sup>15</sup><sup>16</sup><sup>17</sup>. Une étude récente a montré que bien des résidents parmi les plus vulnérables de Montréal sont exposés à des îlots de chaleur urbains relativement importants<sup>18</sup>. Les secteurs comptant de fortes proportions de personnes vulnérables sont souvent situés à proximité de zones industrielles ou commerciales où se trouvent des îlots de grande chaleur urbains.

Dans sa [récente évaluation du couvert forestier](#), la CCN a examiné la relation entre le couvert forestier et deux variables contenues dans l'ensemble de données de l'aire de diffusion, le revenu médian et la densité de population. Il existe une relation statistiquement significative entre le revenu médian et la proportion du couvert forestier, c'est-à-dire que ce dernier tend à être plus important dans les secteurs habités par des gens fortunés. Cette relation ne s'observe pas toujours, puisque dans certains secteurs ruraux, le revenu des habitants est faible et le couvert forestier est important et dans certains secteurs urbains, le revenu des habitants est élevé et le couvert forestier est faible. De plus, il existe une relation inverse statistiquement significative entre le couvert forestier et la densité de population. Toutefois, il y a des secteurs densément peuplés où la proportion du couvert forestier est relativement élevée en raison de la présence de forêts urbaines.

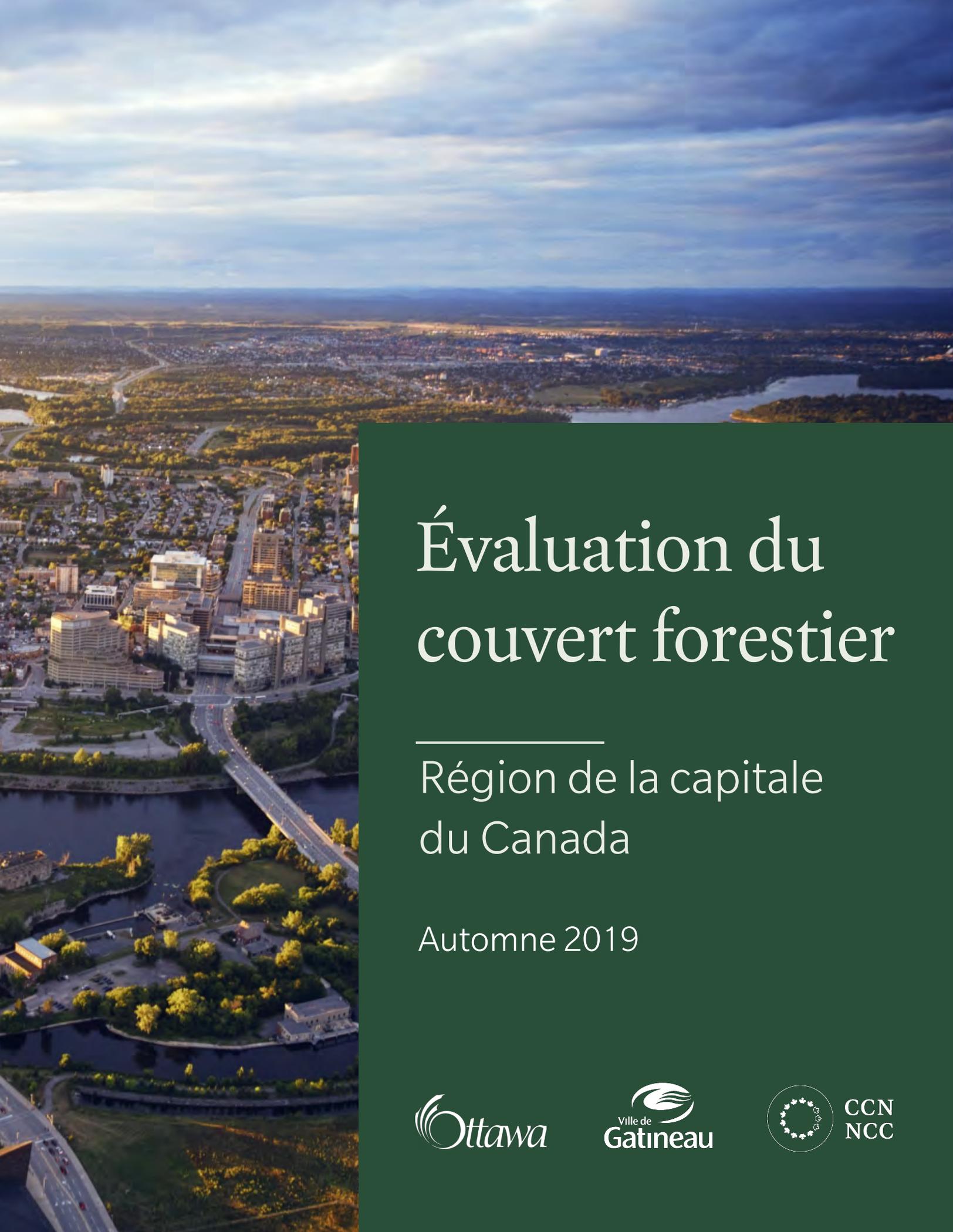
---

<sup>15</sup>Schwarz, K., et al. (2015) Trees grow on money: Urban tree canopy cover and environmental justice.

<sup>16</sup> Harlan, S. L., et al. (2008) In the shade of affluence: The inequitable distribution of the urban heat island.

<sup>17</sup> Jenerette, G. D., S. L. Harlan, W. L. Stefanov et C. A. Martin (2011) Ecosystem services and urban heat riskscape moderation: Water, green spaces, and social inequality in Phoenix, USA.

<sup>18</sup> Ville de Montréal (2017). Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 – Les constats.



# Évaluation du couvert forestier

---

Région de la capitale  
du Canada

Automne 2019



Cette évaluation fournit aux décideurs l'information requise pour mieux comprendre les forêts et les arbres en milieu urbain de la région de la capitale et prendre des décisions éclairées à cet égard. Elle a été réalisée par le laboratoire d'analyse spatiale de l'Université du Vermont. Ce projet a été rendu possible grâce à un partenariat de collaboration entre la Commission de la capitale nationale (CCN), la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau.

## LA VERDURE : UNE NÉCESSITÉ

Les villes doivent relever une foule de défis environnementaux, du ruissellement des eaux pluviales à l'effet d'îlot de chaleur. Parallèlement, elles souhaitent devenir plus résilientes et durables afin d'attirer des entreprises et des résidents tout en offrant un accès équitable aux espaces naturels. Les arbres procurent d'innombrables services écosystémiques. La canopée constitue un habitat pour la faune, le processus de transpiration réduit les températures en été, et la recherche démontre que les arbres peuvent même contribuer à améliorer la cohésion sociale et à réduire le crime. Un couvert forestier robuste et en santé est essentiel à la durabilité et à l'habitabilité des zones urbaines.

## ÉVALUATION DU COUVERT FORESTIER

Depuis des décennies, les gouvernements cartographient, surveillent et planifient leurs infrastructures afin de les gérer plus efficacement. Jusqu'à maintenant, ces mesures visaient principalement les infrastructures grises, telles que les routes et les bâtiments. Des protocoles d'évaluation du couvert forestier ont été élaborés pour aider les villes à mieux comprendre leurs infrastructures vertes grâce à la cartographie de la canopée et à l'analyse de données.

**On définit la canopée comme la strate supérieure des arbres, qui comprend les feuilles, les branches et le tronc, et qui procure une couverture arborée au sol visible du ciel.** Lorsqu'elle est intégrée à d'autres données, comme l'utilisation du sol des propriétés ou les données démographiques, la cartographie de la canopée peut fournir de l'information essentielle pour aider les gouvernements et les citoyens à planifier un avenir plus vert. Plus des 80 villes d'Amérique du Nord ont effectué des évaluations de la canopée. L'étude présentée ici visait à évaluer le couvert forestier du territoire des villes d'Ottawa et de Gatineau et des terrains gérés par la CCN.



# CARTOGRAPHIER LA CANOPÉE DU HAUT DES AIRS

Les évaluations du couvert forestier sont fondées sur des données télédéteectées issues de l'imagerie aérienne et de la technique de détection et de télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR). Ces ensembles de données, acquis par divers organismes gouvernementaux de la région de la capitale, constituent l'information essentielle de la cartographie de la canopée. L'information obtenue par imagerie permet de distinguer les différents éléments grâce à leurs propriétés spectrales (couleur). Les arbres et les arbustes peuvent sembler similaires sur le plan spectral ou être voilés par l'ombre, mais parce qu'elle fournit des données 3D sur la hauteur, la technologie LiDAR améliore la précision de la cartographie de la canopée. Celle-ci est réalisée au moyen d'un processus scientifique rigoureux intégrant des technologies d'extraction automatisées de pointe, jumelées à une révision et à une mise en forme manuelles minutieuses. Grâce à cette technologie combinant capteurs et cartographie, on peut obtenir des détails 1000 fois plus précis qu'auparavant du couvert forestier de la région de la capitale. Chacun des arbres de la région a été pris en compte, qu'il s'agisse d'un arbre de rue d'une banlieue d'Ottawa ou d'un vieil arbre de la forêt du parc de la Gatineau.



La hauteur minimale utilisée pour distinguer les arbres des autres végétaux était de deux mètres.

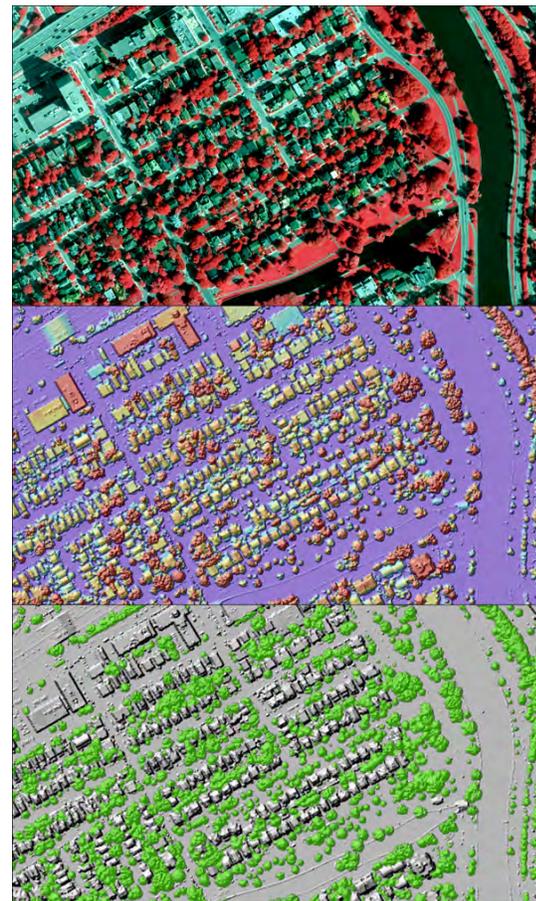


Figure 1 : Imagerie (image du haut), modèle surfacique LiDAR (image du centre) et canopée en haute résolution (image du bas)

Les données LiDAR sont recueillies à partir d'un avion muni d'un capteur laser qui envoie des impulsions, puis des modèles 3D détaillés sont générés à partir des données. Contrairement à l'imagerie, la technologie LiDAR n'est pas sensible à l'ombre produite par la lumière du soleil, ce qui est utile pour cartographier les arbres situés en zone urbaine. La technique LiDAR produit un nuage de points en 3D, lesquels correspondent à différents emplacements dont les éléments à la surface de la Terre sont réfléchis par le laser.

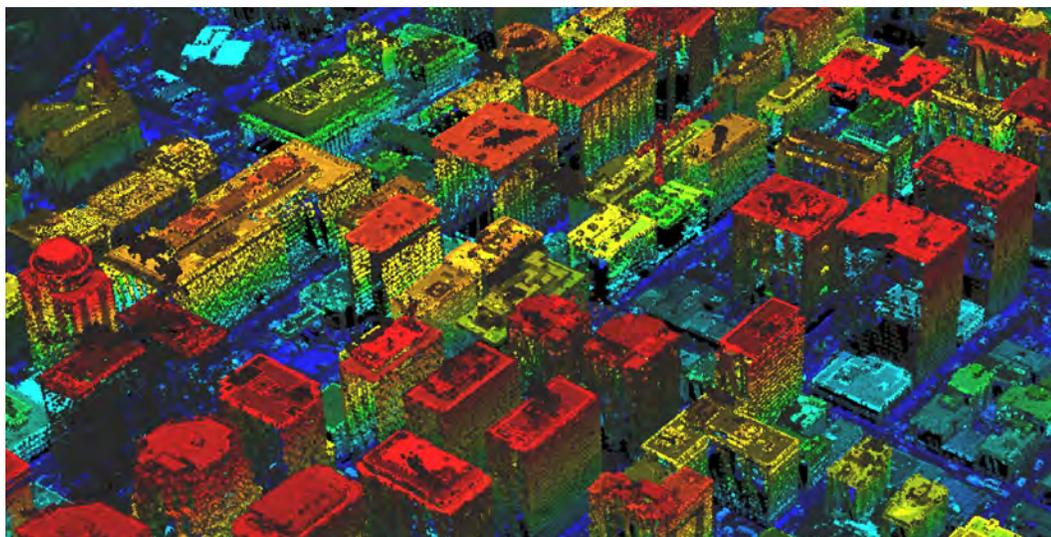


Figure 2 : Nuage de points LiDAR du centre-ville d'Ottawa. La couleur des points indique la hauteur des éléments au-dessus du sol, le bleu représentant les moins élevés, et le rouge, les plus élevés.

# LE COUVERT FORESTIER EN CHIFFRES

# 46%

du territoire de la ville d'Ottawa et de la ville de Gatineau ainsi que des terrains gérés par la CCN sont boisés.



Au moyen de systèmes d'information géographique (SIG), on a analysé le couvert forestier de différentes unités géographiques, allant de l'ensemble du territoire visé aux divers quartiers qui le composent. On a ainsi pu établir la superficie et la proportion du couvert forestier de l'ensemble du territoire ainsi que des unités géographiques choisies.



## Partenaires

Trois partenaires principaux ont réalisé l'évaluation du couvert forestier de la région de la capitale : la CCN, la Ville de Gatineau et la Ville d'Ottawa. Ottawa possède le couvert forestier le plus vaste, principalement en raison de la superficie de son territoire. Les terrains de la CCN comptent la plus grande proportion de couvert forestier compte tenu du nombre de parcs et de zones protégées que gère la société d'État. Quant à Gatineau, la proportion du couvert forestier de son territoire est légèrement supérieure à celle d'Ottawa.

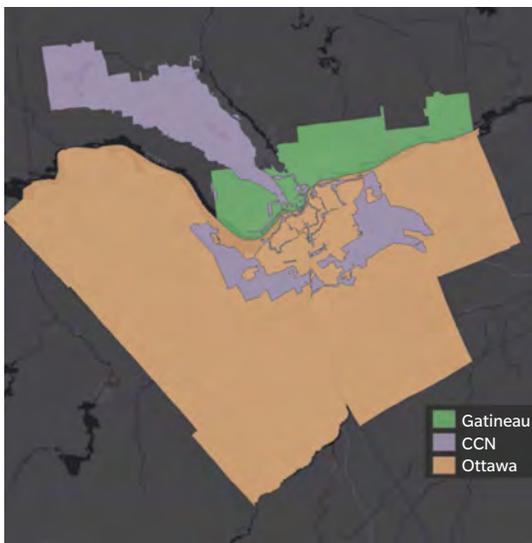


Figure 3 : Couvert forestier selon les partenaires

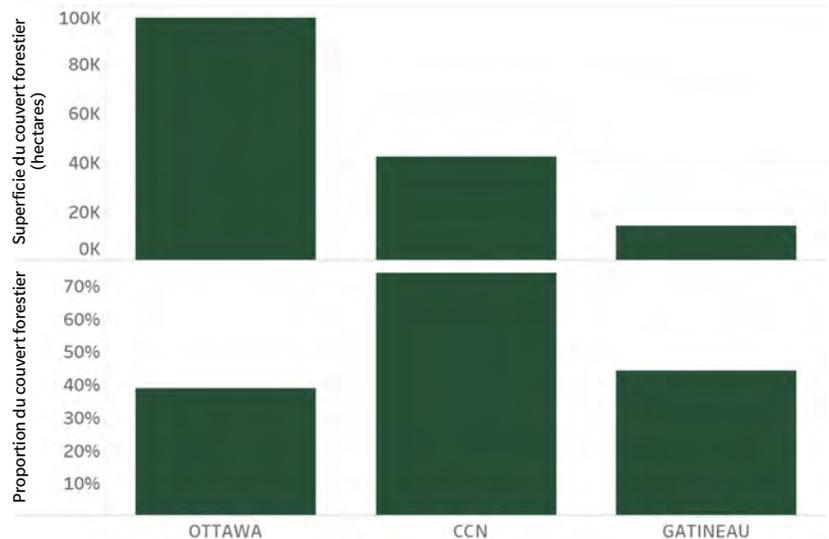


Figure 4: Données sur le couvert forestier par partenaire

### Couvert forestier urbain de Gatineau

45 %



### Couvert forestier urbain d'Ottawa

31 %



Les zones urbaines ne constituent pas un environnement idéal pour le développement des arbres, mais c'est dans ces zones qu'ils ont le plus grand effet sur la santé et le bien-être humains. La densité urbaine, le nombre de parcs, les pratiques de gestion et l'historique de l'utilisation du sol sont des facteurs qui influent sur la proportion du couvert forestier dans les zones urbaines de Gatineau et d'Ottawa. Dans la zone urbaine de Gatineau, qui comprend des fermes et des espaces verts, le couvert forestier représente 45 % du territoire. Du côté d'Ottawa, le couvert forestier s'étend sur 31 % de la zone urbaine, ce qui comprend le secteur intérieur bordé par la Ceinture de verdure, ainsi que les zones suburbaines situées à l'extérieur de la Ceinture de verdure.



## Secteurs électoraux

Les arbres fournissent des services écosystémiques essentiels aux résidents de la région de la capitale. L'information sur le couvert forestier de chaque secteur électoral d'Ottawa et de Gatineau aide les élus de ces secteurs à mieux comprendre les services écosystémiques auxquels leurs mandants ont accès. La figure 6 présente les 10 secteurs électoraux de la région où la proportion du couvert forestier est la plus faible. La couverture forestière moyenne pour l'ensemble des secteurs électoraux est de 38 %, alors que celle de ce groupe de secteurs est de 30 %. La figure 9 présente la proportion du couvert forestier des secteurs électoraux d'Ottawa et de Gatineau.

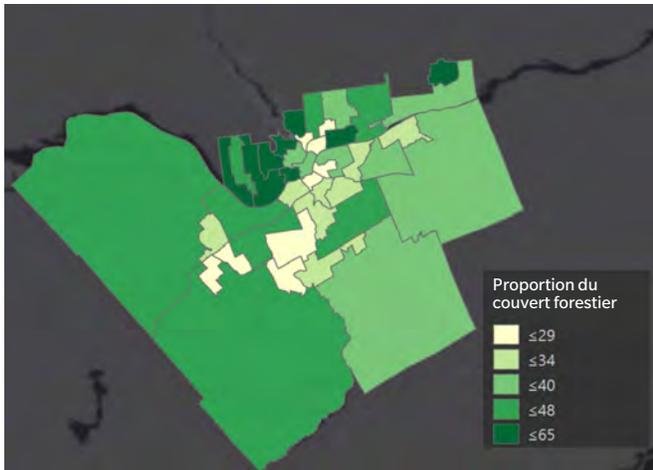


Figure 5 : Proportion du couvert forestier par secteur électoral

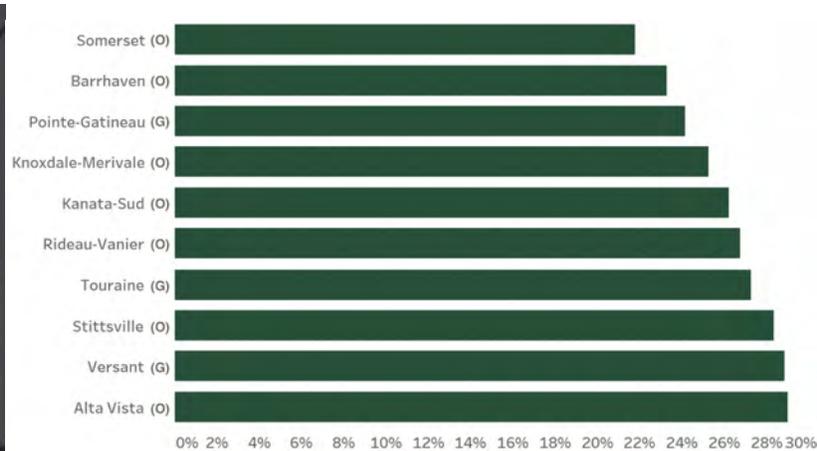


Figure 6 : Les 10 secteurs électoraux où la proportion du couvert forestier est la plus faible – (O) Ottawa (G) Gatineau



## Terrains de la CCN

La CCN est responsable d'un grand nombre de terrains dans la région de la capitale. À lui seul, le parc de la Gatineau représente plus de 30 000 hectares de couvert forestier. Même si au total le couvert forestier des terrains gérés par la CCN situés dans les zones urbaines est beaucoup moins vaste, le couvert forestier moyen de ces terrains est supérieur à celui de la région dans son ensemble. Les terrains de la CCN sont une ressource essentielle qui offre aux résidents de la région de la capitale un accès à des espaces naturels.

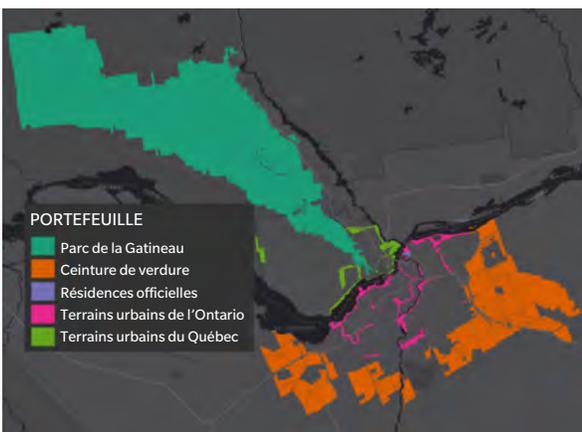


Figure 7 : Terrains de la CCN par portefeuille

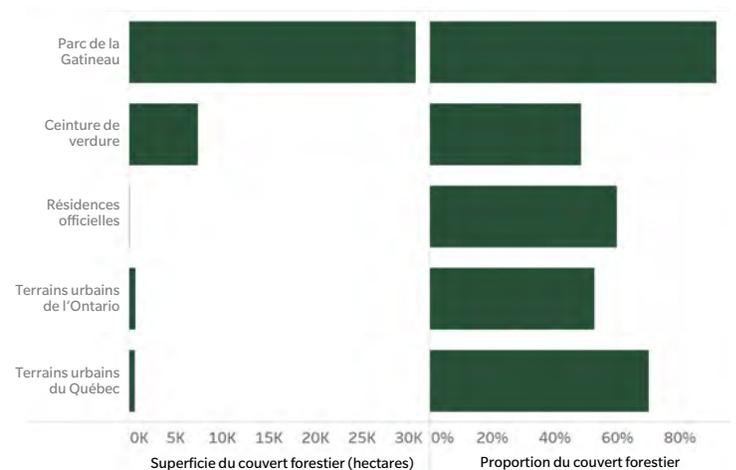


Figure 8 : Superficie et proportion du couvert forestier des terrains de la CCN par portefeuille

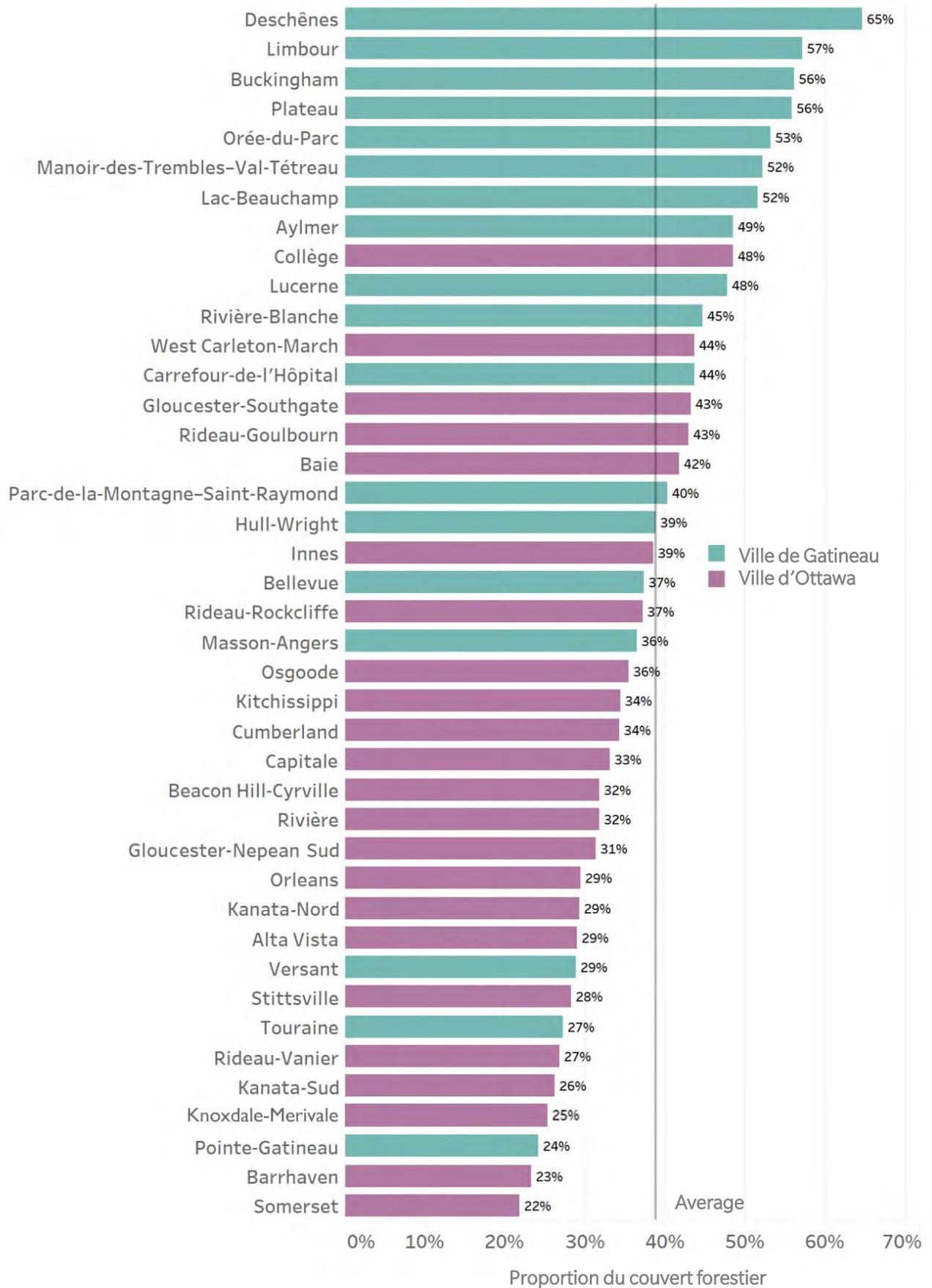


Figure 9 : Couvert forestier par secteur électoral



## Quartiers

L'attrait d'un quartier peut dépendre de sa disposition, de ses caractéristiques urbaines ou rurales, de la présence d'écoles et de la proximité d'éléments tels que le lieu de travail, les restaurants et le transport. La recherche démontre que les quartiers où le couvert forestier est supérieur fournissent à leurs résidents plus de services écosystémiques, qui vont des températures plus fraîches en été à de meilleurs rendements scolaires chez les enfants. Sans surprise, le couvert forestier est vu comme une caractéristique attrayante pour un quartier. Il y a de grandes différences entre les quartiers de la région de la capitale du Canada quant à la proportion qu'y occupe le couvert forestier. Ces différences s'expliquent en partie par le degré d'urbanisation et l'utilisation actuelle du sol, mais d'autres facteurs comme l'âge des logements jouent aussi un rôle. Le couvert forestier du quartier Constance Bay à Ottawa représente près de 80 % de son territoire, alors que celui du secteur industriel d'Orléans est de moins de 10 %.

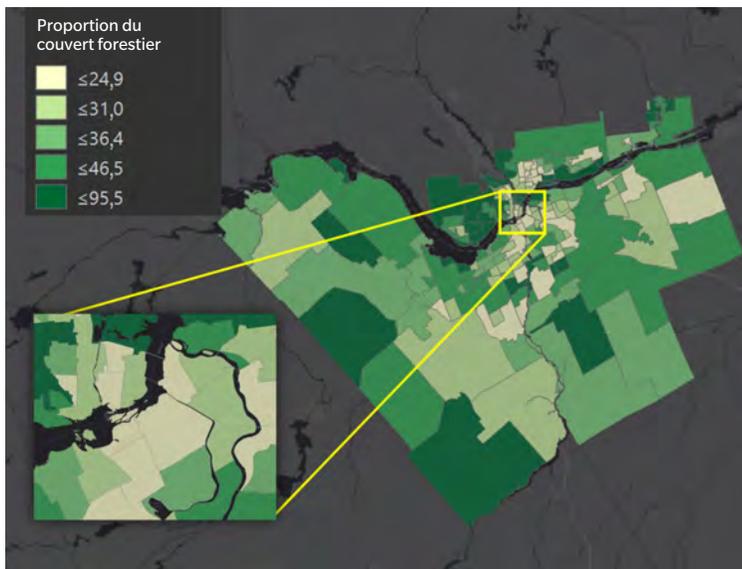


Figure 10 : Proportion du couvert forestier par quartier



Figure 11 : Exemples de quartiers. Constance Bay (en haut à gauche, 80 %), Limbour (en haut à droite, 65 %), Val-D'Oise (en bas à gauche 16 %), secteur industriel d'Orléans (en bas à droite 10 %)

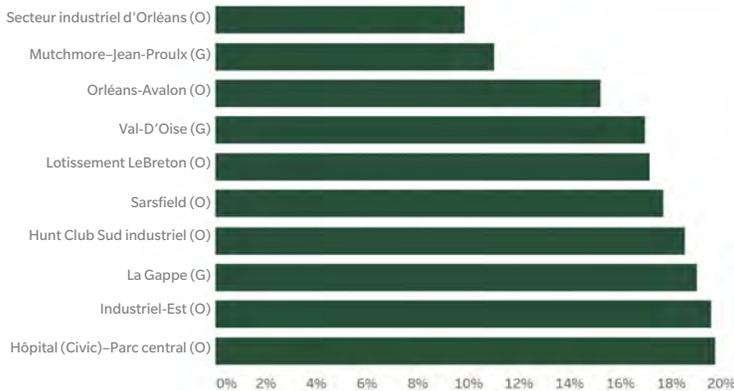


Figure 12 : Les 10 quartiers où la proportion du couvert forestier est la plus faible – (O) Ottawa (G) Gatineau

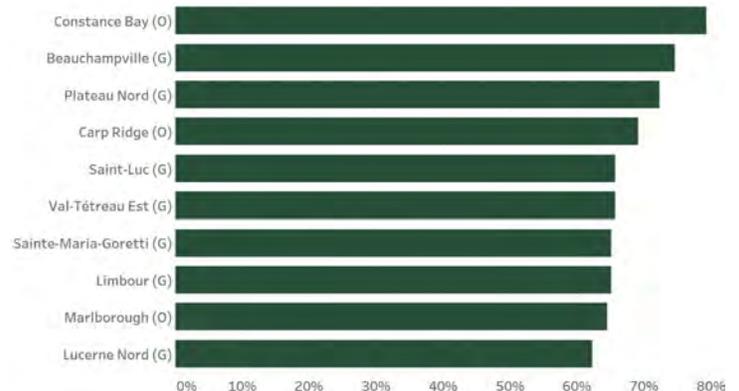


Figure 13 : Les 10 quartiers où la proportion du couvert forestier est la plus grande – (O) Ottawa (G) Gatineau

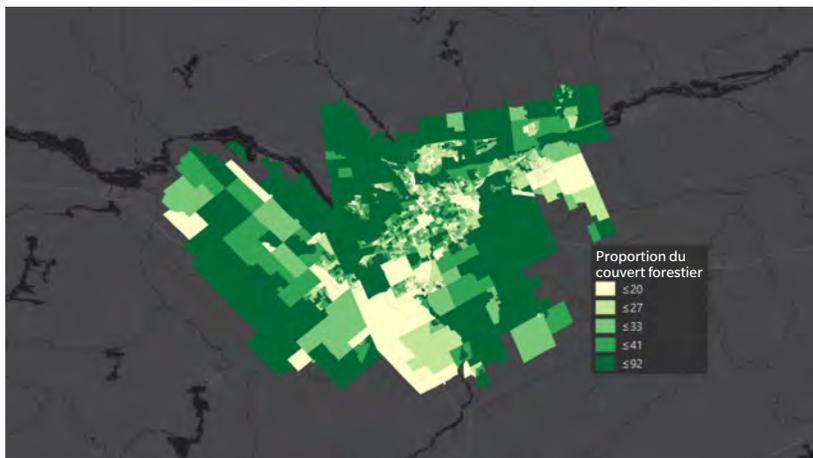


Figure 14 : Proportion du couvert forestier selon les aires de diffusion

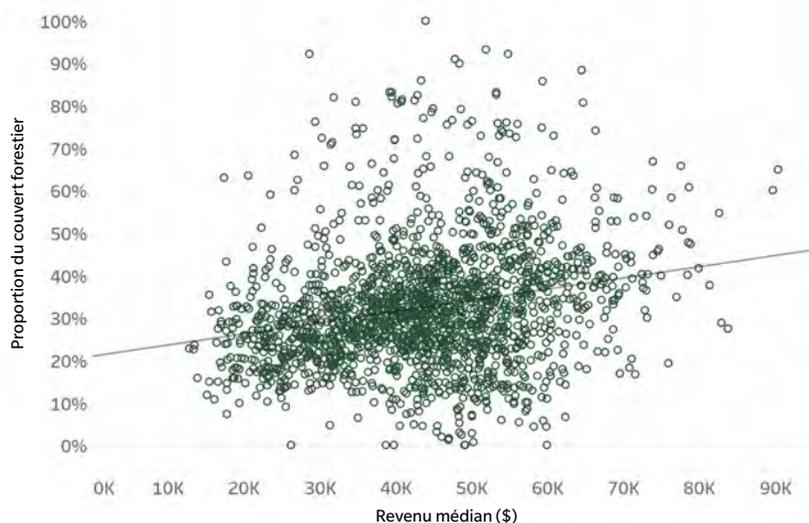


Figure 15 : Relation entre la proportion du couvert forestier et le revenu médian

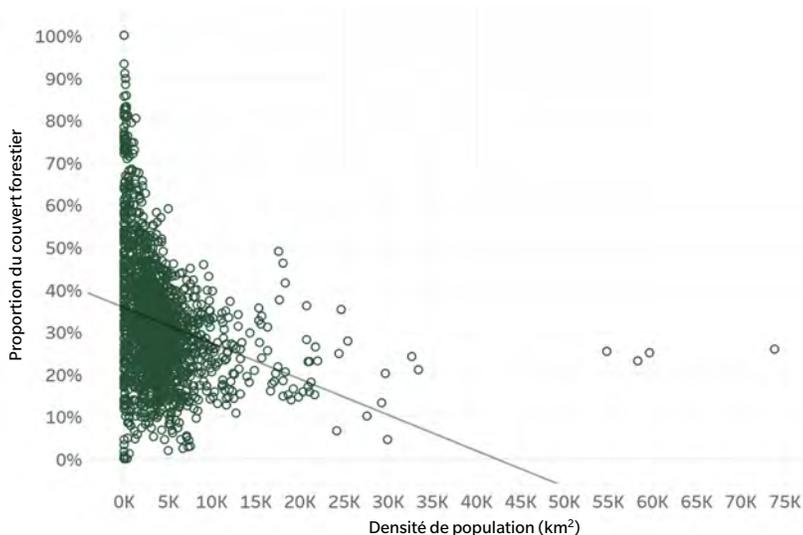


Figure 16 : Relation entre la proportion du couvert forestier et la densité de population

Statistique Canada utilise des aires de diffusion pour présenter les données sociodémographiques. Le pays est divisé en aires de diffusion qui comptent une population de 400 à 700 personnes. Ainsi, la superficie des aires de diffusion des régions agricoles est plus grande que celle des zones urbaines densément peuplées. Une personne pourrait ne pas identifier son domicile à une aire de diffusion, comme elle le ferait pour son quartier, mais de nombreux renseignements sociodémographiques sont associés aux aires de diffusion. Lier les données sur le couvert forestier aux renseignements sociodémographiques peut aider à déterminer les secteurs où il pourrait y avoir des inégalités ou des cas d'injustice environnementale.

Dans le cadre de l'étude, on a examiné la relation entre le couvert forestier et deux variables contenues dans l'ensemble de données de l'aire de diffusion : le revenu médian et la densité de population. Il existe une relation statistiquement significative entre le revenu médian et la proportion du couvert forestier, c'est-à-dire que ce dernier tend à être plus important dans les secteurs habités par des gens fortunés. Cette relation ne s'observe pas toujours, puisque dans certaines régions rurales, le revenu des habitants est faible et le couvert forestier est important et dans certains secteurs urbains, le revenu des habitants est élevé et le couvert forestier est faible. De plus, il existe un rapport inverse statistiquement significatif entre le couvert forestier et la densité de population. Toutefois, il y a des zones densément peuplées où la proportion du couvert forestier est relativement élevée en raison de la présence de forêts urbaines.



## Zonage

Un règlement de zonage est un mécanisme de contrôle qui prescrit l'usage des terrains et des bâtiments dans une zone donnée. Le zonage peut influencer grandement sur la taille du couvert forestier. Les secteurs situés en zones industrielles et commerciales ont habituellement un couvert forestier beaucoup moins important que les zones de conservation. Dans le cadre de l'étude, on a analysé la relation entre le couvert forestier et le zonage pour l'ensemble du territoire d'Ottawa et pour son centre urbain. Le zonage de Gatineau fera l'objet des travaux futurs. Comme la Ville d'Ottawa dispose de très nombreuses catégories de zonage, celles-ci ont été regroupées en 10 grandes classes pour simplifier l'analyse. On a calculé la superficie et la proportion du couvert forestier des terrains visés par chacune de ces classes pour l'ensemble du territoire d'Ottawa (figure 17), de même que la proportion du couvert forestier des terrains visés par chacune de ces classes situés dans la zone urbaine (figure 18). La plus grande partie du couvert forestier d'Ottawa se trouve sur les terrains réservés aux activités récréatives ou à la conservation (classes « protection de l'environnement » et « espace vert »). Alors que quelques organismes publics prennent les décisions concernant le couvert forestier des terrains situés en zones classées « espace vert » et « protection de l'environnement », des dizaines de milliers de personnes prennent celles qui concernent le couvert forestier des terrains situés en zone résidentielle. Collectivement, ces personnes fournissent un bien public qui procure des services écosystémiques bénéfiques à la région de la capitale.

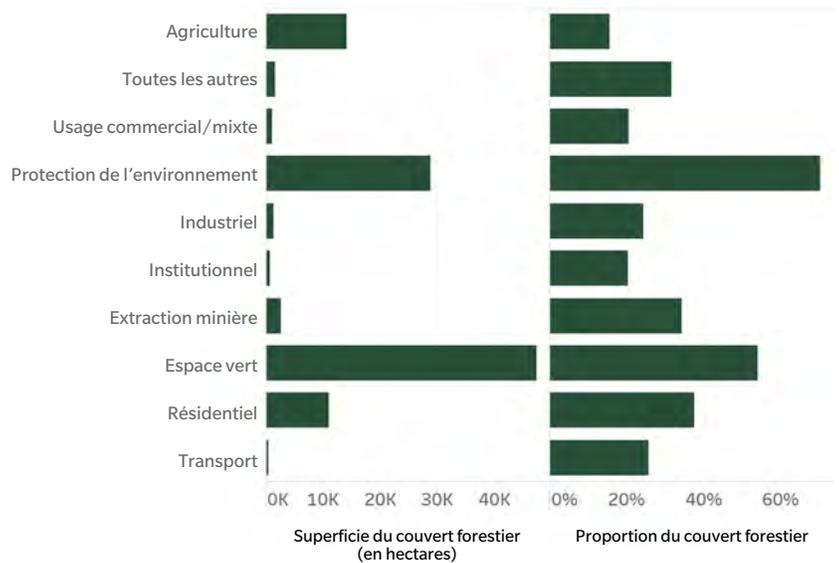


Figure 17 : Superficie et proportion du couvert forestier selon le zonage, pour Ottawa dans son ensemble

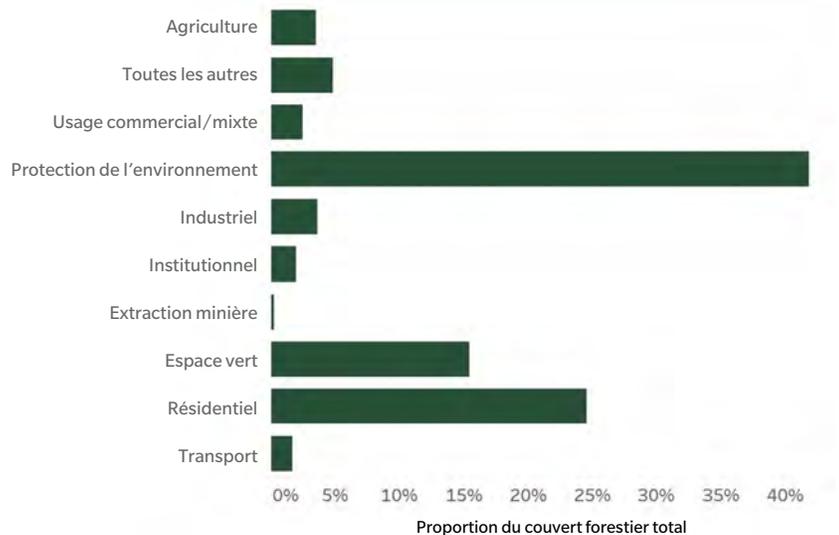


Figure 18 : Proportion du couvert forestier total selon le zonage, pour le centre urbain d'Ottawa



Dans le centre urbain, les terrains en zone classée « protection de l'environnement » comptent la plus grande proportion de couvert forestier, soit plus de 40 %, mais les terrains des zones résidentielles jouent aussi un rôle important comptant près de 25 % du couvert forestier urbain.

# RÉSULTATS



Globalement, la région dispose d'un couvert forestier de bonne ampleur. Le couvert forestier que gèrent les partenaires fournit d'importants services écosystémiques aux résidents de la région.



Le couvert forestier n'est pas réparti également, la proportion de celui-ci dans plusieurs secteurs étant beaucoup plus faible que la moyenne régionale. Cela se répercute sur les services écosystémiques, qui ne sont pas non plus répartis également.



Les questions de justice environnementale soulèvent des préoccupations, notamment quant au fait que les mieux nantis pourraient avoir un meilleur accès au couvert forestier.



L'urbanisation, le zonage et l'historique de l'utilisation du sol sont tous des facteurs qui influent sur l'état du couvert forestier.

# RECOMMANDATIONS



Les données d'évaluation du couvert forestier devraient servir à la prise de décision en matière de planification à tous les ordres de gouvernement. Par exemple, prioriser les programmes de conservation et de plantation d'arbres.



Le couvert forestier devrait faire l'objet d'une évaluation tous les 5 à 10 ans pour qu'on puisse surveiller les changements.



Préserver aujourd'hui le couvert forestier constitue la meilleure façon d'en assurer l'avenir, car la perte est ponctuelle mais l'accroissement un processus.



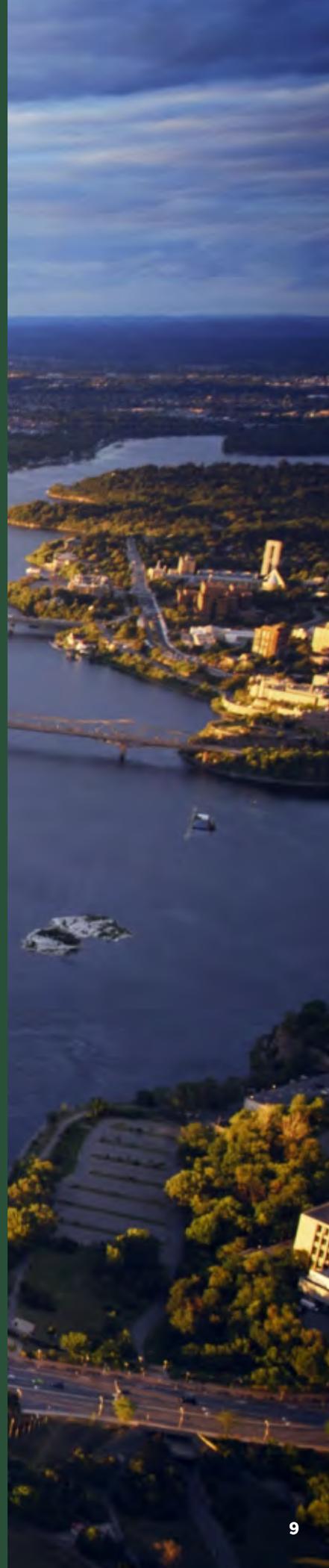
Cette évaluation ne remplace pas la collecte de données sur le terrain concernant les espèces, la taille et l'état de santé des arbres.

Sources d'information supplémentaires sur la façon dont l'évaluation et les données seront utilisées :

[Stratégie sur les forêts de la CCN](#)

[Plan de gestion de la forêt urbaine de la Ville d'Ottawa](#)

[Plan de gestion des arbres et des boisés de la Ville de Gatineau](#)





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE  
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

# Stratégie sur les forêts de la CCN

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DU 31 MAI AU 14 JUIN 2019

Canada

## Table des matières

I. Description du projet .....	3
A. Contexte.....	3
B. Objectifs .....	3
II. Processus de consultation publique .....	3
A. Aperçu.....	3
a. Date et heure.....	4
b. Formule .....	4
B. Processus et outils de consultation .....	4
a. Sondage en ligne auprès du public .....	4
C. Invitation et promotion .....	4
D. Participants .....	4
a. Répondants au sondage.....	4
III. Faits saillants de la consultation menée auprès du public et des intervenants .....	5
IV. Analyse des résultats et des principaux commentaires reçus .....	5
A. Sondage en ligne auprès du public .....	5
V. Intégration des résultats.....	13
VI. Prochaines étapes .....	13
VII. Annexe 1 : Sondage en ligne .....	14

## I. Description du projet

### A. Contexte

Conformément aux engagements pris dans son [Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067](#) et sa [Stratégie de développement durable 2018-2023](#), la Commission de la capitale nationale (CCN) s'affaire à élaborer une stratégie sur les forêts visant à encadrer la gestion des arbres et des forêts sur ses terrains au cours des prochaines décennies. Dans le cadre de cette initiative, elle invite donc le public à faire connaître sa vision et ses priorités relativement aux forêts naturelles et urbaines de la région de la capitale nationale.

### B. Objectifs

La stratégie sur les forêts de la CCN comprendra les éléments suivants :

- une vision et des objectifs pour les 30 prochaines années
- un plan d'action quinquennal
- une liste des lieux de plantation potentiels priorités
- des cibles en matière de couvert forestier et de plantation

La stratégie portera sur la gestion des arbres et des forêts dans les zones urbaines, ainsi que dans les zones naturelles comme la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau.

Les partenariats régionaux jouent un rôle de premier plan dans la protection des arbres et des forêts de la région de la capitale nationale. La CCN œuvrera de concert avec les villes de Gatineau et d'Ottawa pour définir des objectifs communs et coordonner plus efficacement les mesures à prendre.

## II. Processus de consultation publique

### A. Aperçu

Le processus de consultation relatif à ce projet se déroulera en plusieurs étapes. Il comprendra deux séries de consultations publiques en ligne. La première, qui portait sur la vision, les objectifs et les mesures concrètes, a eu lieu en mai et juin 2019. La deuxième, durant laquelle le public sera invité à lire et à commenter une ébauche de la stratégie, se tiendra au printemps 2020.

### Objectifs

Les objectifs de la consultation étaient les suivants :

1. Permettre au public de contribuer dès le début à l'élaboration de la Stratégie sur les forêts de la CCN.

2. Mieux comprendre les priorités et les préférences du public concernant la gestion des forêts dans un horizon de 30 ans, et recueillir des idées sur les mesures qui pourraient être prises au cours des 5 prochaines années.

**a. Date et heure**

Du 31 mai au 14 juin 2019

**b. Formule**

Sondage en ligne

**B. Processus et outils de consultation**

**a. Sondage en ligne auprès du public**

Le sondage en ligne était divisé en trois sections. Dans la première, on invitait les répondants à formuler leur vision des arbres et des forêts se trouvant sur les terrains de la CCN pour les 30 prochaines années. Dans la deuxième, les répondants devaient distribuer 100 points entre les objectifs de gestion des forêts qu'ils souhaitaient voir se réaliser le plus. Une question complémentaire invitait ensuite les répondants à proposer des objectifs qui selon eux auraient dû figurer sur la liste. Dans la dernière section, on demandait aux répondants d'indiquer quelles mesures concrètes, selon eux, la CCN pourrait prendre pour atteindre les objectifs énoncés dans la section précédente.

**C. Invitation et promotion**

Une invitation a été envoyée par courriel aux personnes figurant sur les listes de distribution d'Affaires publiques, lesquelles regroupent les intervenants suivants :

- Groupes d'intérêts, groupes d'utilisateurs, groupes écologistes
- Associations de résidents
- Particuliers
- Abonnés à la liste d'envoi du bulletin de la Stratégie de développement durable

Des messages ont également été diffusés par l'entremise des comptes de médias sociaux de la CCN (Facebook et Twitter), ainsi que dans *Le Droit* et *l'Ottawa Citizen*, sollicitant la participation de tous les gens du public intéressés.

**D. Participants**

**a. Répondants au sondage**

Au total, 241 personnes ont répondu à toutes les questions du sondage en ligne.

### III. Faits saillants de la consultation menée auprès du public et des intervenants

Les commentaires formulés par les répondants étaient en très grande majorité positifs, constructifs et cohérents. Bien que certains éléments concernant la mise en œuvre variaient, cinq mesures de gestion forestière ont reçu un vaste appui dans les trois sections du questionnaire.

- Accroître le nombre d'arbres dans la région de la capitale nationale, de même que leur diversité et leur interdépendance.
- Voir à ce que les forêts soient en santé et résilientes.
- Rendre les espaces boisés plus accessibles et propices aux activités récréatives.
- Renforcer la protection des arbres et des forêts.
- Mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire visant à faire participer les citoyens et des organismes locaux à des projets de gestion forestière.

Dans une grande partie des commentaires reçus, les répondants comprenaient et reconnaissaient les nombreux avantages que les arbres et les forêts procurent aux humains : amélioration de la qualité de l'air, habitat pour la faune, protection contre le soleil et le bruit, bien-être physique et psychologique accru, etc. Bon nombre des mesures examinées durant la consultation étaient envisagées comme des moyens d'améliorer et d'accroître ces avantages.

Dans l'ensemble, toutefois, les répondants avaient tendance à prioriser les mesures ayant un effet direct sur la santé des arbres et des écosystèmes forestiers (p. ex. biodiversité, couvert forestier, connectivité) par rapport à ceux impliquant la relation des humains avec la forêt (p. ex. sensibilisation et interprétation, accès équitable, réduction des risques pour la santé, etc.).

### IV. Analyse des résultats et des principaux commentaires reçus

#### A. Sondage en ligne auprès du public

##### Vision des forêts de la région de la capitale nationale

Lorsqu'on leur a demandé de communiquer leur vision des arbres et des forêts de la CCN pour les 30 prochaines années, les répondants ont présenté de nombreuses idées et suggestions. En voici un résumé :

- Accroître le territoire total occupé par des arbres et des forêts dans la région de la capitale nationale, ainsi que le couvert forestier.
- Favoriser la biodiversité dans nos forêts, et veiller à ce qu'il y ait un équilibre durable entre les vieux et les jeunes arbres.
- Gérer les arbres et les forêts de manière à ce qu'ils restent beaux et en santé.
- Permettre aux forêts de croître et d'évoluer naturellement sans grande intervention humaine.

- Rendre les forêts accessibles au public de toutes les façons : transport en commun pour s’y rendre, sentiers pour les explorer, activités récréatives abordables sous et parmi les arbres.
- Lorsqu’on plante de nouveaux arbres, préférer les espèces indigènes et les espèces résistantes aux changements climatiques.
- Favoriser le développement de forêts matures.
- Accroître la protection réglementaire et l’entretien des forêts pour lutter contre la pollution et les problèmes de sécurité.
- Mieux protéger et prendre soin des habitats fauniques.
- Reboiser les zones où la surface occupée par des arbres a diminué.
- Accroître le nombre de forêts destinées à la conservation offrant peu ou pas d’accès pour des activités récréatives.
- Accroître la densité d’arbres dans les parcs et les forêts de la région de la capitale nationale.
- Mettre davantage l’accent sur l’amélioration de la connectivité entre les forêts, et y allouer plus de ressources.
- Planter d’avantage d’arbres fruitiers.

Le tableau qui suit présente quelques exemples de commentaires reçus.

Sujet	Exemples de commentaires
<b>Zone, densité et connectivité</b>	<p>Nous devons conserver ce que nous avons actuellement et planter plus d’arbres pour remplacer ceux que nous avons perdus, notamment dans les zones urbaines, c.-à-d. la Ceinture de verdure et les terrains d’intérêts national, en raison de maladies comme l’agrile du frêne.</p> <p>Plus, c’est toujours mieux quand il s’agit des arbres.</p> <p>Assurer la connectivité au moyen de couloirs écologiques, lesquels sont essentiels à la santé des forêts. La faune qui se déplace en empruntant ces couloirs propage des graines et du matériel génétique qui permettent aux zones reliées de s’enrichir mutuellement.</p> <p>Densifier les forêts grâce aux arbres matures.</p> <p>Faire beaucoup mieux qu’à l’heure actuelle. Je crois que le couvert forestier d’Ottawa n’est que de 26 %, et qu’il devrait être d’environ 40 ou 50 % pour en maximiser les avantages.</p> <p>J’aimerais que le couvert forestier des terrains de la CCN compte plus de 50 % d’arbres indigènes.</p>
<b>Composition de la forêt</b>	<p>Forêts denses ayant une grande biodiversité et réintégration d’espèces locales.</p> <p>Des arbres de diverses espèces, en grande majorité indigènes, dont des arbres fruitiers (avec panneaux d’information pour informer les passants sur la cueillette des fruits mûrs).</p>

---

Couvert forestier contenant une grande variété d'espèces, et plantation du plus d'arbres possible d'âges divers.

Plantations variées et abondantes effectuées de manière continue pour assurer le renouvellement générationnel.

Il faut que la forêt soit plus vaste et plus biodiversifiée dans 30 ans.

#### Usage public

On devrait favoriser l'accès et les activités récréatives dans la forêt, tout en assurant un contrôle pour qu'elle reste en bonne santé.

Forêt luxuriante, dont certains secteurs comptent des sentiers qui permettent d'en voir la beauté, alors que d'autres sont réservés à la faune.

Je crois qu'il devrait y avoir des forêts facilement accessibles par tous et de n'importe où dans la ville. Je pense aussi qu'on devrait planter plus d'arbres et de verdure partout dans la ville. Les jungles de béton ne sont pas saines.

Laisser les terrains de la CCN à l'état naturel, mais y inclure des espaces accessibles afin que tous puissent vraiment en profiter. J'aimerais qu'il y ait plus de parcours cyclables de longue distance dans la forêt, de sentiers de marche et de programmes éducatifs.

#### Protection

Protection, protection, protection. Aménager des sentiers balisés, planter des arbres et tenir des journées de nettoyage.

Protéger la forêt des déchets, comme le papier et le plastique, et contre les possibles catastrophes, comme les feux de forêt, les déversements de pétrole et le dépôt de déchets.

J'aimerais qu'il y ait des arbres matures le long du canal Rideau et dans le parc Ballantyne et qu'on protège de la promotion immobilière tous les parcs se trouvant à un kilomètre ou moins du canal Rideau, de la rivière Rideau et de la rivière des Outaouais.

Protéger les forêts actuelles et améliorer leur croissance, et assurer la protection de la faune.

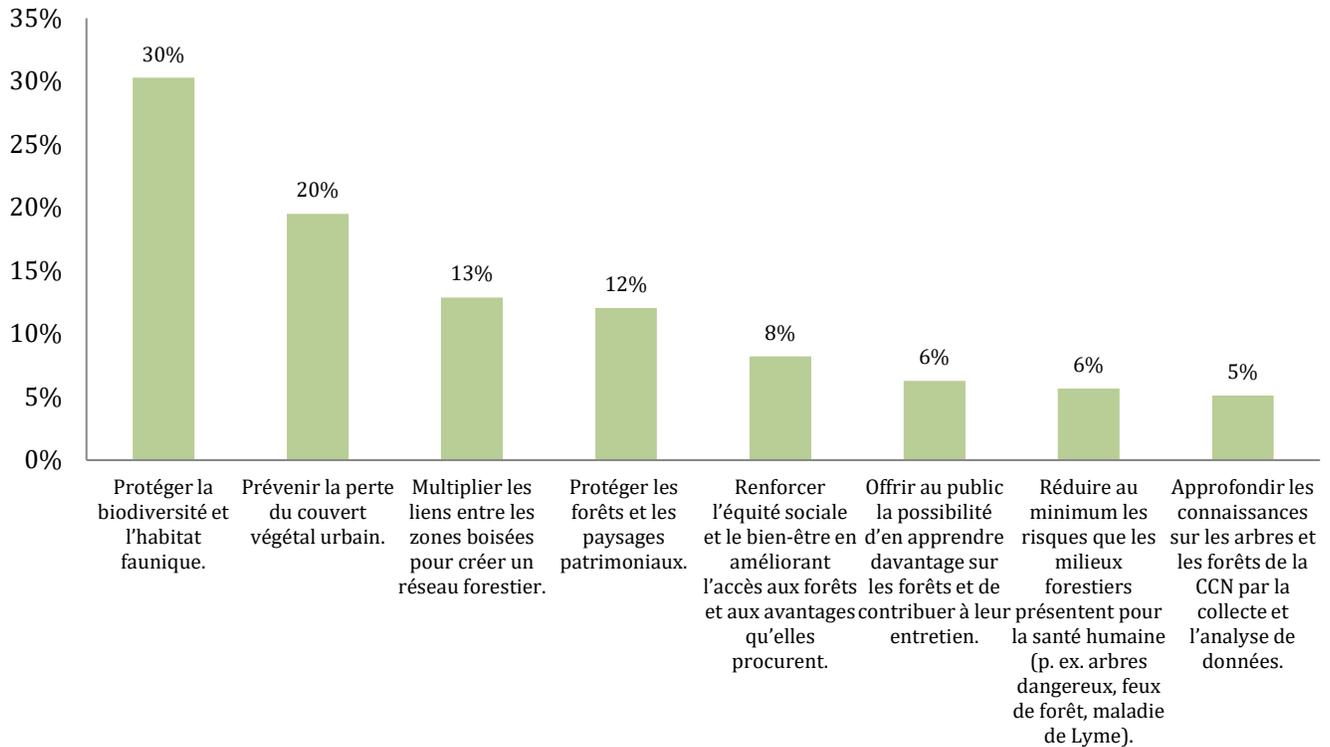
---

### Exercice d'établissement des priorités

Dans le cadre d'un exercice d'établissement des priorités, les répondants disposaient d'un « budget » de 100 points qu'ils pouvaient distribuer à leur guise entre huit objectifs de gestion forestière préétablis (*voir la figure 1*).

Figure 1.

## Distribution des points accordés aux objectifs de gestion forestière



Les objectifs qui ont obtenu la plus grande part des points étaient tous directement liés à la santé des forêts, alors que ceux axés davantage sur les aspects sociaux et humains ont reçu nettement moins de points. Les objectifs portant sur la biodiversité, le couvert forestier et la connectivité ont obtenu à eux seuls 63 % des points alloués.

Près de la moitié des répondants ont ajouté d'autres objectifs qui selon eux devraient être envisagés par la CCN. Parmi ceux-ci, les plus souvent mentionnés étaient les suivants :

- Éviter tout développement urbain qui pourrait nuire à des zones forestières ou entraîner leur élimination.
- Accroître la collaboration avec les organismes locaux et la participation du public sur les questions touchant la gestion des forêts.
- Offrir plus de programmes éducatifs pour aider le public à mieux comprendre les avantages écologiques et pour la santé que procurent les arbres et les forêts.
- Créer plus d'espaces publics dans la nature et améliorer l'accès aux forêts par les sentiers cyclables et de randonnée.
- Reboiser avec diligence les terrains de la CCN où les arbres actuels meurent ou sont peu nombreux.
- Mieux protéger par la réglementation les zones forestières contre le développement urbain et l'ingérence politique.

- Augmenter le taux de plantation d'arbres et les zones boisées.
- Accroître la biodiversité de nos forêts, en mettant l'accent sur les espèces indigènes et résistantes aux changements climatiques.

Le tableau qui suit présente quelques exemples de commentaires reçus.

Sujet	Exemples de commentaires
<b>Menaces et protection</b>	<p>Protéger les zones naturelles de la promotion immobilière est extrêmement important pour la santé et le bien-être des résidents, les écosystèmes, la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques.</p> <p>Il faut considérablement réduire l'étalement urbain. Cesser d'autoriser de grands projets de construction d'habitations qui prévoient peu ou pas d'espaces verts.</p> <p>Maintenir ou accroître le nombre de terrains de la CCN en renforçant les restrictions concernant la vente et l'aménagement de terrains.</p> <p>Il faut protéger la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau contre tout autre projet immobilier!</p>
<b>Mobilisation et éducation</b>	<p>S'associer avec des établissements d'enseignement, p. ex. des écoles de foresterie. Jumeler des écoles avec certains sentiers ou espaces verts pour encourager les étudiants à respecter nos forêts ou à en prendre la responsabilité.</p> <p>Éduquer les gens à appliquer les principes de Sans trace lorsqu'ils profitent de ces endroits. C'est formidable que plus de gens utilisent les espaces naturels, pourvu qu'ils les respectent de manière à ce que ces espaces demeurent en bon état pour les générations futures.</p> <p>Faire participer davantage le public sur le rôle de la forêt, le couvert forestier et biodiversité.</p> <p>Améliorer les partenariats avec les groupes communautaires établis qui travaillent déjà sur ces questions; p. ex. les groupes Adoptez un parc (ville), les associations communautaires, etc. Le modèle « formation des formateurs » aide à maintenir des coûts peu élevés, à sensibiliser le public et à diffuser les meilleures pratiques.</p>
<b>Usage public</b>	<p>On devrait permettre les activités récréatives dans certaines forêts. Le ski de fond, le vélo, la course en sentier, l'entraînement en parcours, le disque-golf, la promenade de chiens, etc. Pas toutes les forêts, mais les gens devraient avoir accès à certaines forêts.</p> <p>J'espère que les forêts sur les terrains de la CCN deviendront plus accessibles par les sentiers de randonnée et les pistes cyclables. Les résidents d'Ottawa et les touristes devraient pouvoir profiter de la nature en personne.</p>

Il faut plus d'aires de pique-nique et peut-être des terrains de jeu près des zones boisées.

Usage mixte. Il y a de grands champs sans arbre qui servent de parcs de sports et de grandes forêts sans secteurs destinés aux activités récréatives.

#### **Plantation**

Il faut planter des arbres pour que nos environnements soient plus complets et vivants, ce qui aura aussi comme avantage d'améliorer la qualité de l'air.

Il faut procéder à une reforestation massive des terrains de la CCN : terre-pleins, promenades, clairières. Tous nos grands arbres majestueux sont morts au cours de la dernière décennie, et les arbustes envahissants ont pris leur place.

Il faut accroître le nombre et la variété d'arbres chaque fois que c'est possible.

Il faut planter plus d'arbres. Mettre l'accent sur les terres agricoles et les terres marginales pour établir des brise-vents et de nouvelles forêts.

---

#### **Mesures concrètes**

Dans la troisième et dernière section du sondage, on demandait aux répondants de proposer des mesures concrètes qui contribueraient à la réalisation des objectifs de gestion forestière de la CCN. Voici les mesures qui ont été le plus souvent mentionnées par les répondants :

- Planter plus d'arbres, particulièrement dans les zones urbaines. Remplacer les arbres morts ou malades et privilégier les espèces indigènes.
- Nouer des partenariats avec des organismes qui partagent les mêmes objectifs, et encourager la participation citoyenne et communautaire dans la gestion des forêts.
- Mettre sur pied des projets de sensibilisation pour aider le public à mieux comprendre l'importance des forêts et comment en profiter de manière responsable.
- Favoriser les lois, les politiques et les infrastructures qui protègent les forêts de la CCN, notamment pour empêcher le développement urbain d'empiéter sur ces terrains. Désigner davantage de forêts comme espaces de conservation.
- Recueillir des données et les analyser afin de mieux comprendre les facteurs qui contribuent à la santé des forêts de la CCN, et adopter une approche fondée sur les données probantes pour la gestion des forêts.
- Rendre les forêts plus accessibles au public en y améliorant les sentiers et les installations.
- Créer des corridors et des liens fauniques entre les zones forestières et les entretenir. Protéger et favoriser les habitats fauniques dans les forêts de la CCN.
- Faire l'acquisition de plus de terrains et les reboiser.
- Offrir de meilleures options de transport en commun pour que l'accès aux forêts de la CCN soit plus équitable.

Le tableau qui suit présente quelques exemples de commentaires reçus.

Sujet	Exemples de commentaires
<b>Plantation et acquisition de terrains</b>	<p>Plantation vigoureuse accompagnée d'arrosage et d'entretien pour assurer l'établissement sain des arbres au cours des cinq premières années. Il faut redoubler d'efforts pour conserver nos arbres dans la capitale et rendre obligatoire la protection des arbres dans tous les projets fédéraux réalisés dans la région de la capitale nationale.</p> <p>Planter plus d'arbres, notamment des arbres fruitiers et à noix.</p> <p>Planter plus d'arbres dans les zones urbaines, et protéger les forêts existantes sur les terrains de la CCN.</p> <p>Acheter plus de terrains et les remettre dans leur état naturel.</p> <p>Achat et reforestation de terrains; encourager les propriétaires de terrain à conserver et à planter des arbres.</p>
<b>Mobilisation et sensibilisation</b>	<p>Publicité au contenu éducatif (sur les arbres, les plantes, les espèces envahissantes et naturelles, les oiseaux, les animaux, les espèces en péril, les effets du climat et de la pollution, les espèces indicatrices), et invitant le public à des visites informatives de sentiers, de milieux humides, etc.</p> <p>Plus d'informations pour renseigner les usagers sur l'utilisation responsable. Tenir la population informée sur les moyens de contribuer pour maintenir le parc à son meilleur.</p> <p>Faire participer les citoyens et les éduquer, et faire des partenariats avec les Premières Nations.</p> <p>Travailler avec les responsables de la santé publique et les dirigeants locaux du milieu médical pour lutter contre les risques croissants de maladie de Lyme et d'autres maladies transmises par les tiques dans la région. Cela comprendrait une campagne pour informer le public des stratégies d'atténuation des risques lors d'une visite dans des espaces naturels, de la formation à l'intention des professionnels de la santé de première ligne sur les façons de reconnaître et de traiter les maladies transmises par les tiques et de la sensibilisation aux effets de ces maladies aux échelons provincial et fédéral en vue d'obtenir plus de financement pour lutter contre celles-ci.</p>
<b>Protection</b>	<p>Rendre la protection obligatoire, exiger la sauvegarde des arbres âgés sur les terrains nouvellement bâtis, augmenter le nombre de quartiers où les arbres sont protégés, en collaboration avec les services municipaux de gestion des arbres et des forêts.</p> <p>Élargir la protection des forêts patrimoniales; réviser les règlements administratifs d'aménagement et préconiser la protection des arbres et du couvert forestier dans l'évaluation des propositions; continuer de planter</p>

des arbres; mieux faire comprendre au public le besoin (intérêt personnel) d'avoir des forêts et un couvert forestier en santé.

Protéger le territoire.

Accorder plus d'attention aux projets de lotissement qui détruisent les espaces verts.

#### Études

Recueillir des données est essentiel pour planifier la façon de protéger certains secteurs, tout en veillant à ce qu'il y ait des zones forestières accessibles au public.

Faire plus de recherche, ne pas se précipiter dans des actions avant d'y avoir bien réfléchi.

Faire de la recherche, en collaboration avec le milieu universitaire, et agir selon les résultats obtenus.

Élaborer de bonnes cartes des secteurs (à moins qu'elles existent déjà), et déterminer minutieusement le type de gestion forestière ou d'aménagement qui sera fait dans chacun d'eux. Veiller à ce que la plupart des terrains forestiers soient protégés des grandes interventions humaines. Bien connaître les types d'aménagement effectué sur les terrains adjacents à ceux de la CCN. Faire le recensement général des espèces d'arbres, et diversifier dans les différents secteurs selon les besoins.

#### Usage public

Améliorer l'accès aux boisés et aux forêts et leur utilisation, afin que les citoyens en profitent et puissent en faire l'expérience, ce qui augmentera la motivation à les protéger ou à les conserver et à se les approprier pour en prendre soin.

Créer plus de secteurs forestiers accessibles au public.

Améliorer les pistes cyclables se trouvant sur les terrains de la CCN du côté ontarien (elles semblent pavées à plusieurs endroits du côté québécois, etc.). Le parc de la Gatineau est magnifique. Permettre aussi d'améliorer les routes du parc et celles qui y mènent, p. ex. ajouter une voie. Agrandir la Ceinture de verdure en faisant l'acquisition de terrains à l'extrémité ouest. Autoriser l'établissement de lieux où on peut prendre un repas, comme des aires d'accueil, des restaurants et des points d'observation fédéraux qui permettent d'admirer la beauté et la majesté des forêts naturelles.

Améliorer l'accès aux forêts de la CCN en offrant du stationnement et des services de navettes gratuits pour encourager les personnes défavorisées sur le plan économique à en profiter.

#### Faune

Restaurer les sites de reproduction des tortues afin qu'elles n'aient pas à pondre leurs œufs sur le côté de la route.

---

Tenir compte de la fragmentation des écosystèmes dans l'étude de projets qui traversent des espaces verts. Prévoir des passages supérieurs ou souterrains pour la faune près des routes et des voies de train léger.

Planter plus d'arbres pour que la faune dispose de plus d'habitats et de lieux sûrs. Sensibiliser davantage le public à l'importance de préserver nos parcs et la nature.

---

## **V. Intégration des résultats**

Les commentaires reçus durant la consultation en ligne cadrent bien avec le contenu de la stratégie sur les forêts élaboré jusqu'à maintenant. L'équipe du projet a examiné l'ensemble des commentaires et des idées, et certains d'entre eux ont déjà été intégrés au cadre de la Stratégie sur les forêts. D'autres commentaires et idées, qui nécessitent une analyse plus poussée, seront intégrés à l'ébauche de la stratégie.

## **VI. Prochaines étapes**

L'ébauche de la Stratégie sur les forêts sera présentée au conseil d'administration en novembre 2019. Les intervenants régionaux du domaine de la foresterie seront invités à une consultation en personne en octobre 2019, et le public pourra à nouveau fournir des commentaires sur une ébauche de stratégie au printemps 2020. La version finale de la stratégie sera soumise à l'approbation du conseil d'administration de la CCN en septembre 2020.

## VII. Annexe 1 : Sondage en ligne

The screenshot shows the introduction page of an online survey. At the top, the logo of the National Capital Commission (NCC) is displayed, with the text "NATIONAL CAPITAL COMMISSION" and "COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE" below it. The title of the survey is "Stratégie sur les forêts de la CCN". A progress bar at the top indicates that the survey is 10% complete. The main content area is titled "Bienvenue !" and contains the following text:

La CCN élabore actuellement une stratégie sur les forêts qui orientera la gestion des arbres et forêts sur ses terrains au cours des prochaines décennies, et nous aimerions avoir votre avis.

Cette stratégie comprendra une vision et des objectifs pour les 30 prochaines années, un plan d'action quinquennal et un ensemble de lignes directrices pour mieux gérer les arbres et les forêts se trouvant sur les terrains urbains de la CCN, ainsi que dans les zones naturelles comme la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau.

Dans le cadre de cette initiative, la CCN invite donc le public à partager sa vision et ses priorités relativement aux forêts naturelles et urbaines de la région de la capitale nationale.

A "Continuer" button is located at the bottom of the text area. At the bottom left, there is a small text: "Présenté par: D24262676".

The screenshot shows the question page of the online survey. At the top, the logo of the National Capital Commission (NCC) is displayed, with the text "NATIONAL CAPITAL COMMISSION" and "COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE" below it. The title of the survey is "Stratégie sur les forêts de la CCN". A progress bar at the top indicates that the survey is 20% complete. The main content area is titled "Stratégie sur les forêts de la CCN - Vision" and contains the following text:

Seton vous, à quoi devraient ressembler les arbres et les forêts des terrains de la CCN dans 30 ans ?

Below the text, there is a large, empty text input field for the respondent to provide their answer. At the bottom left, there is a back arrow button and a "Continuer" button. At the bottom left, there is a small text: "Présenté par: D24262676".

## Stratégie sur les forêts de la CCN

Vous devez répondre aux questions marquées d'un \*

[Quitter le sondage](#)

100%

### Stratégie sur les forêts de la CCN - Priorités

\* Nous aimerions savoir quelles sont vos priorités en matière de gestion de la forêt.

Vous disposez de 100 points. Veuillez les répartir en fonction des objectifs de gestion de la forêt que vous aimeriez le plus voir atteints.

Protéger la biodiversité et l'héritage faunique.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prévenir la perte du couvert végétal urbain.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Multiplier les liens entre les zones boisées pour créer un réseau forestier.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Réduire au minimum les risques que les milieux forestiers présentent pour la santé humaine (p. ex. arbres dangereux, toxes de forêt, maladie de Lyme).	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renforcer l'équité sociale et le bien-être en améliorant l'accès aux forêts et aux avantages qu'elles procurent.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Protéger les forêts et les paysages patrimoniaux.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Approfondir les connaissances sur les arbres et les forêts de la CCN par la collecte et l'analyse de données.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Offrir au public la possibilité d'en apprendre davantage sur les forêts et de contribuer à leur entretien.	<input type="text"/>	<input type="text"/>

0

[<](#) Continuer

Revenez sur Questions

## Stratégie sur les forêts de la CCN

100%

[Quitter le sondage](#)

### Stratégie sur les forêts de la CCN - Objectifs

Y a-t-il d'autres objectifs que la CCN devrait envisager ?

- Oui
- Non

[<](#) Continuer

Revenez sur Questions

## Stratégie sur les forêts de la CCN

1/20

Stratégie sur les forêts de la CCN - Objectifs

Y a-t-il d'autres objectifs que la CCN devrait envisager ?

Oui

Non

Veuillez expliquer :

Appuyez sur **Continuer**

## Stratégie sur les forêts de la CCN

2/20

Stratégie sur les forêts de la CCN - Actions concrètes

Selon vous, quelles mesures concrètes la CCN pourrait-elle prendre pour atteindre certains des objectifs énumérés dans la question précédente au cours des cinq prochaines années ?

Appuyez sur **Continuer**

## Stratégie sur les forêts de la CCN

100%

[Quitter le message](#)

**Stratégie sur les forêts de la CCN - Mises à jour**

Est-ce que vous ou une organisation avec qui vous entretenez des liens souhaitez participer aux consultations futures sur la stratégie sur les forêts ? Si oui, veuillez vous abonner à notre bulletin à la page suivante en sélectionnant l'option « Participation du public » : <http://ccn-nci.gc.ca/abonnez-vous-a-notre-bulletin>

[Ajouter une question](#)



NATIONAL CAPITAL COMMISSION  
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

# Stratégie sur les forêts de la CCN

RAPPORT DE LA CONSULTATION DES  
PARTIES PRENANTES

9 OCTOBRE 2019

## Contexte

Conformément aux engagements qu'elle a pris dans le [Plan de la capitale du Canada, de 2017 à 2027](#) et dans la [Stratégie de développement durable, de 2018 à 2023](#), la Commission de la capitale nationale a entrepris de produire une stratégie sur les forêts de la capitale qui a pour objet de guider la gestion des arbres et les forêts sur les terrains de la CCN au cours des décennies à venir. Dans le cadre de cette initiative, nous invitons les membres du public à faire connaître et partager leurs points de vue et leurs priorités en ce qui a trait aux forêts naturelles et urbaines de la région de la capitale nationale.

## Objectifs

La stratégie sur les forêts de la CCN inclura les éléments suivants :

- une vision et des objectifs spécifiques pour les 30 prochaines années;
- un plan d'action pour les cinq prochaines années;
- une liste des sites prioritaires de plantation et de reboisement;
- des cibles précises en matière de couvert forestier et de plantation.

La stratégie traitera des enjeux liés à la gestion des arbres et des forêts en milieu urbain et dans les zones naturelles, incluant la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau. La mise en place de partenariats à l'échelle régionale est essentielle à la protection des arbres et des forêts à travers la région de la capitale nationale. La CCN travaillera de concert avec la Première Nation de Kitigan Zibi Anishinabe, les Algonquins de Pikwakanagan, the Ville de Gatineau et la Ville d'Ottawa dans le but d'identifier des objectifs d'intérêt commun et d'assurer la coordination et l'efficacité des interventions.

## Processus de consultation

Objectifs : Obtenir les idées et commentaires des intervenants et partenaires régionaux et valider auprès d'experts forestiers le cadre d'orientation de la stratégie et les 19 actions spécifiques proposées.

Date et heures : Mercredi 9 octobre, de 9 h 00 à 11 h 00.

Format : Présentation de la vue d'ensemble de la stratégie sur les forêts provisoire, suivie d'un exercice de priorisation où les intervenants et les partenaires ont été invités à établir la priorité des actions proposées et d'identifier de nouvelles actions à entreprendre, selon les besoins. Cet exercice a été suivi d'une discussion visant à recueillir les idées et commentaires des participants et à échanger sur les possibilités de partenariats avec la CCN.

Invitations : Invitations transmises à une liste d'intervenants régionaux qui sont actifs dans des initiatives liées aux arbres et aux forêts ou des programmes environnementaux de grande envergure. De plus, des représentants de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabe, des Algonquins de Pikwakanagan, de la Ville d'Ottawa et de la Ville de Gatineau ont été invités à participer.

Participants :

Nom	Organisation
1. Wayne Odjick	Première Nation Kitigan Zibi Anishinabe
2. Laurence Coulombe	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)
3. James Holland	Société de conservation de la rivière Nation-Sud
4. Melanie Lacroix	Ville de Chelsea - agente en environnement

5. Mélissa Chabot	Ville de Chelsea - agente en environnement
6. John McDonnell	Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) – Bureau régional de la vallée de la rivière des Outaouais
7. Sarah Quann	Tree Canada
8. Ginette Hupé	Écologie Ottawa

Ce résumé présente les principaux résultats de l'atelier.

### Priorisation des actions proposées

Les 19 actions proposées dans la Stratégie sur les forêts provisoire ont été énumérées sur 5 affiches, selon les 5 principaux objectifs de la Stratégie (protéger, planter, gérer, collaborer et comprendre). Les participants ont été invités à examiner les actions proposées sur les affiches. On a remis à chacun cinq autocollants qu'ils devaient fixer en réponse à la question suivante : Quelles sont les actions les plus importantes à réaliser par la CCN au cours des cinq prochaines années?

Les six priorités identifiées par l'ensemble des membres sont les suivantes :

Action	Nombre de collants
8. Planter des arbres stratégiquement : aux endroits où l'étendue du couvert arboré urbain est inférieure à la moyenne; là où des populations économiquement vulnérables sont exposées aux risques liés aux îlots de chaleur urbains; comme écrans visuels ou sonores.	6
3. Élaborer des lignes directrices minimales de la CCN concernant les activités de construction et d'exploitation ainsi que la compensation des dommages.	4
7. Déterminer les espèces, variétés et cultivars ou les sources géographiques de semences d'arbres qui conviennent au futur climat de la RCN pour différents types de terrains et de fonctions.	4
17. Continuer d'accueillir la recherche forestière sur les terrains de la CCN.	4
19. Élaborer un plan de collecte de données et de maintien d'un inventaire forestier sur SIG.	4
12. Intégrer la valeur des arbres dans le Programme de gestion des biens de la CCN.	3

De plus, les participants ont fait part de leur intérêt envers les actions suivantes :

Action	Nombre de collants
1. Élaborer des lignes directrices de la CCN sur la protection des arbres patrimoniaux et déterminer les paysages patrimoniaux et culturels où elles s'appliqueront.	2
18. Mettre à jour en 2026 l'étude du couvert arboré de 2017.	2
5. Élaborer des lignes directrices de la CCN sur la plantation, l'établissement et l'entretien des arbres.	1
10. Élaborer une approche fondée sur le risque pour établir l'ordre de priorité d'enlèvement des arbres morts, et comprendre le risque d'incendie de forêt.	1

11. Mettre en œuvre un programme d'entretien des arbres lié à leur cycle de vie (p. ex. un cycle d'examen de 7 ans).	1
13. Planter à travers la RCN des espèces d'arbres qui revêtent de l'importance pour les Autochtones.	1
14. Employer les noms d'arbres en langue algonquienne dans les documents et sur les éléments signalétiques de la CCN.	1
15. Créer une forêt de guérison et de réconciliation.	1
16. Créer un site de démonstration éducative en donnant un caractère plus indigène à des forêts aménagées de la Ceinture de verdure, selon le cycle forestier.	1

Les participants ont aussi suggéré les idées et les actions suivantes :

<b>Actions suggérées</b>
[pour favoriser l'engagement des Autochtones] + écotourisme, + emplois, + formation/stages, + éducation/activités de démonstration
Cartographie des liens et des corridors écologiques entre les zones naturelles (terrains de la CCN + autres)
Intégration de la planification et des travaux réalisés en matière de planification des systèmes du patrimoine naturel et qui ont déjà fait l'objet de consultations publiques.
Rapprochements et concordance avec le Manuel du patrimoine naturel de 2010 et l'énoncé de politique de l'Ontario connexe.
Priorité au maintien des habitats écologiquement importants, notamment en ce qui a trait aux espèces en péril.

## **Discussion**

La première partie de l'atelier a été suivie d'une discussion des possibilités de partenariats. Les principaux points soulevés et les principales suggestions des intervenants se résument comme suit :

- Il serait utile de transmettre la carte du potentiel de reboisement avec les intervenants dès janvier 2020, et il faudrait porter une attention particulière aux bordures des terrains de la CCN où les partenaires mènent présentement (ou pourraient mener) des projets en partenariat avec la CCN dans le but de renforcer les efforts consentis (p.ex., sentier de l'Île + projet de verdissement de l'île de Hull piloté par le CREDDO).
- Produire des messages et des mesures décrivant les avantages économiques, écologiques et sociaux des projets de reboisement, aux fins de partage avec les partenaires des projets de reboisement.
- Examiner les possibilités de partager les données forestières issues d'initiatives citoyennes.
- Appuyer les initiatives de reboisement communautaires et en tirer profit.
- Fournir l'accès à la cartographie interactive du couvert forestier afin que les ONG puissent partager cette information avec leurs clients.
- Collaborer à la sensibilisation des pépinières de la région en ce qui a trait aux besoins particuliers des partenaires.

**Intégration des résultats**

Certaines idées et certains commentaires ont déjà été incorporés au document de travail, et d'autres feront l'objet de discussions au sein de l'équipe de projet aux fins d'intégration à l'ébauche révisée de la Stratégie sur les forêts.

**Prochaines étapes**

L'ébauche révisée de la Stratégie sur les forêts sera présentée au public et aux intervenants au printemps 2020, et la version finale de la Stratégie sera soumise à l'approbation du conseil d'administration de la CCN à l'automne 2020.